

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1898 - 17 décembre 2004 - prix : 1 €

**Patrons et gouvernement
veulent allonger les horaires**

**Qu'ils donnent
donc du travail et
un salaire correct
aux chômeurs !**

**Saint-Nazaire
Comment
Alstom
fait du
chantage**

p. 13

**Textile
Travailleurs
concurrents
ou alliés ?**

p. 6

**Italie
Berlusconi
et ses amis
mafieux**

p. 10

La Turquie et l'Europe

**A bas les frontières
entre les peuples !**

p. 16



Sommaire

Leur société

- p 4 ■ Les « contrats d'avenir » Borloo aux frais de la Sécu
 ■ Les salaires des fonctionnaires selon Dutreil
 ■ Paroles de Dassault
 ■ Le sport spectacle
- p 5 ■ Les modifications apportées aux 35 heures
 ■ PS : Hollande à « 100 minutes pour convaincre »
- p 6 ■ Le textile et la fin du protectionnisme
- p 7 ■ Violences policières
 ■ Une immigration à durée déterminée
 ■ Beaucoup d'enfants dans la misère
- p 11 ■ Paris : les lycées professionnels menacés
 ■ Trésor public : service informatique en lutte

Tribune

- p 6 ■ Référendum : mon bel horizon !

Dans le monde

- p 8 ■ Israël : union sacrée de Sharon aux travaillistes
 ■ États-Unis : la guerre d'Irak mine le moral des troupes
- p 9 ■ L'invasion des criquets en Afrique et les grandes puissances
 ■ Pays-Bas : deux mois de mobilisation
 ■ Allemagne : les méthodes des patrons du commerce.
- p 10 ■ Italie :
 • Berlusconi, ses amis, et la justice
 • La révolte des ouvriers forestiers calabrais
 • Une réforme contre l'école publique

Europe

- p 16 ■ Adhésion de la Turquie : à bas les frontières entre les peuples !

Dans les entreprises

- p 12 ■ LU Chateau-Thierry (Aisne)
 ■ AXA Paris 9^e
 ■ Nettoyage Abilis - Jarrie
- p 13 ■ Alstom - Chantiers de l'Atlantique - Saint-Nazaire
 ■ Transports en commun de Saint-Nazaire
- p 14 ■ Cégétel - Lyon Bron
 ■ Michelin - Cholet
 ■ Alstom - Saint-Ouen
- p 15 ■ Renault Sovab - Batilly (Meurthe-et-Moselle)
 ■ Papeteries La Couronne Saint-Quentin (Aisne)
 ■ Usine chimique de Pont-de-Claix (Isère)

Centres d'appel

Samedi, ça me dit pas... Et dimanche, ça te branche ?

Le gouvernement a fait plancher deux ministres, pas moins, pour arriver à un pas supplémentaire en matière de dérégulation du travail dans le secteur des centres d'appel.

En effet les entreprises obtiendront désormais l'autorisation de fonctionner le dimanche, en échange de l'engagement, en tout cas celui du ministre de l'Industrie, de créer 10 000 emplois par an pendant trois ans et de respecter un « code de bonne conduite sociale ». Ce sera le cas notamment pour le recrutement et les conditions de travail, renchérit le ministre de la Cohésion sociale. Et il s'agit avant tout, entonnent en chœur Patrick Devedjian et Jean-Louis Borloo, d'éviter les délocalisations auxquelles les entreprises seraient tentées de procéder si... le droit du travail n'était pas assoupli.

Ce serait la faute, déclarait Devedjian, de la grande distribution qui ouvre ses portes le dimanche, et donc des clients qui ont besoin de communiquer sans délai pour comprendre le fonctionnement de leur toute dernière acquisition.

En France, les centres d'appel ce sont 210 000 salariés répartis dans 3 300 entreprises. Il s'agit essentiellement d'opérateurs de téléphonie, de fournisseurs d'accès à Internet, de sociétés informatiques. 20 % du secteur est constitué par les banques et les assurances, et 14 % seulement par la distribution. Les éventuels clients qui auraient sur-le-champ besoin d'une explication essentielle peuvent donc peut-être attendre le lundi... Quant à l'argument du coût d'implantation des centres d'appel, qui serait par exemple inférieur de 40 % au Maroc par rapport à la France, il tombe sous le sens

que le simple prix du terrain et de l'infrastructure, indépendamment des salaires moyens, peut faire la différence. Cependant un responsable des professionnels du secteur mentionnait en octobre dernier que l'« exportation » des centres d'appel restait très marginale, autour de 5 % du marché. « Sur les 10 000 emplois par an que le secteur créera encore ces prochaines années, 70 % seront en France et 30 % hors des frontières. Les transferts d'activités se feront avant tout à l'intérieur du territoire, notamment dans certaines régions victimes de désindustrialisation. »

Sur le plan des conditions de travail, en revanche, les centres d'appel s'illustrent par les bas salaires, autour du smic horaire, la précarité et le stress. Les plannings de travail sont souvent remis à l'intéressé au dernier moment, par des responsables qui considèrent qu'ils doivent

être disponibles du lundi 8 heures au samedi 22 heures. Les temps de pause sont souvent négligés, ainsi que le délai entre deux appels (temporisation) ou le traitement de dossier après appel. Les salariés se voient imposer des horaires adaptés à la clientèle prospectée, avec des coupures en pleine journée qui rallongent l'amplitude, auquel cas le temps rétribué est seulement le temps de travail effectif. Les locaux du style « cages à poules » et le flicage permanent des appels sont fréquents. Il suffit de mentionner que 300 conventions collectives différentes sont appliquées dans le secteur, dont celle des prestataires de services, pour avoir une image de la jungle des règlements et entorses qui règnent dans les centres d'appel. Une jungle à laquelle le gouvernement vient d'ajouter encore quelques lianes.

Viviane LAFONT

Fabrication des jouets de Noël

Une exploitation honteuse

Le mensuel *Que Choisir ?* de décembre publie une enquête sur les jouets fabriqués en Chine par les sous-traitants des multinationales de ce secteur, Disney, poupées Barbie ou autres jouets Mattel...

Les enquêteurs de *Que Choisir ?* ont constaté que, dans l'usine qui fabrique les peluches Disney près de Canton, les ouvrières font jusqu'à 214 heures supplémentaires par mois,

bien sûr pas payées au tarif légal. Pendant les mois de pointe de la production, les jours de repos sont supprimés et une ouvrière explique : « J'ai déjà dû travailler 31 heures d'affilée sans pouvoir dormir. Nous travaillons souvent 15 heures par jour, c'est épuisant. » Même chose chez Mattel, où la direction américaine impose jusqu'à 112 heures supplémentaires par mois. Quant aux femmes enceintes,

elles doivent le plus souvent démissionner, pour être éventuellement reprises après avoir accouché. Leur droit à des congés de maternité d'une durée de trois mois n'est pas respecté.

Quant au salaire, s'il est sur le papier plus élevé que le salaire mensuel minimal légal (450 yuans, soit environ 45 euros), il permet tout juste, selon *Que Choisir ?*, de payer le loyer et se

nourrir dans une grande ville comme Canton.

Ces salaires de misère représentent de 4 % à 5 % du prix du jouet vendu dans nos pays. Il n'est pas difficile de comprendre alors comment ces trusts peuvent faire des milliards de profits et des cadeaux tout aussi conséquents à leurs actionnaires.

Cédric DUVAL

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE
B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

Téléphone : 01 48 43 65 58 - Télécopie : 01 48 43 69 94

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org - E.mail : journal@lutte-ouvriere.org

Union Communiste Internationaliste : http://www.union-communiste.org

E-mail : contact@union-communiste.org

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron

6, rue Florian - 93500 PANTIN

Lutte Ouvrière (Ile-de-France) - c/o Editions d'Avron
 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 PANTIN

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 150 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque. Le total annuel des dons est limité à 7 500 euros par personne physique.

| | ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE | | |
|--|---|--------|-------------------|
| | LUTTE OUVRIÈRE | | LUTTE DE CLASSE |
| | 1 an | 6 mois | (1 an soit 10 N°) |
| France, DOM-TOM | 35 € | 18 € | 15 € |
| DOM-TOM, par avion | 50 € | 25 € | 21 € |
| Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada | 60 € | 30 € | 15 € |
| Asie Océanie autre Amérique | 75 € | 38 € | 26 € |
| Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire) | 90 € | 45 € | 32 € |

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL et VILLE :

COMPLÉMENT D'ADRESSE

Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de :

Règlement :
 par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,
 par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 153-155, avenue Jean-Lolive à Pantin (93500) et 6, rue Florian à Pantin (93500) - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 15 000 exemplaires. Impression : Rotos de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc, 93150 Le-Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 64995.

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 13 décembre 2004



Qu'ils donnent donc du travail et un salaire correct aux chômeurs !

Il a suffi que le Medef gronde le gouvernement, l'accusant de ne pas faire suffisamment de « réformes » allant dans le sens des intérêts du patronat, pour que Raffarin se dépêche de montrer sa bonne volonté. Voilà qu'il vient de décider un nouvel assouplissement de la loi des 35 heures. Déjà la loi Aubry avait fait la part belle au patronat. En contrepartie d'une réduction à 35 heures de l'horaire légal de travail, elle avait accordé au patronat un certain nombre d'avantages, avec le blocage des salaires, l'annualisation de l'horaire de travail, des baisses de charges sociales.

Le patronat, voulant conserver les avantages sans rien concéder en contrepartie, n'a jamais cessé de mener une campagne contre cette « France qui travaille peu et qui prend du retard dans la compétition internationale ». C'est un mensonge grossier, parce que l'horaire réel moyen en France est supérieur à celui de l'Allemagne ou de la Grande-Bretagne. En outre, la loi Aubry elle-même prévoyait un régime dérogatoire pour les petites entreprises, ce qui fait qu'un grand nombre de travailleurs n'ont jamais vu leurs horaires de travail réduits.

Les lois Fillon ont déjà rogné le peu de choses positives dans la loi Aubry.

Le nombre des heures supplémentaires autorisées par la loi passe désormais à 220 par an. « Les salariés qui souhaitent travailler plus pourront gagner plus », a martelé Raffarin. Mais, en autorisant que les heures de RTT puissent être payées, au lieu d'être prises en journées de congé, Raffarin a trouvé un système ingénieux permettant aux patrons de faire faire des heures supplémentaires qui ne seront même pas majorées. Les patrons pourront faire travailler plus en donnant moins.

Raffarin a le culot de présenter le choix entre la prise des journées de RTT ou leur paiement comme une liberté supplémentaire pour les salariés. Comme si c'étaient les salariés qui fixaient leurs horaires, et pas leurs patrons !

Et puisque les ministres et les médias aux ordres pré-

tendent que l'on ne travaille pas assez dans ce pays, pourquoi donc n'y a-t-il pas de travail pour les plus de deux millions de chômeurs, sans parler de ceux, à peu près aussi nombreux, qui n'ont qu'un travail précaire ?

Leur cynisme frise cependant la sincérité, en reconnaissant indirectement que le pouvoir d'achat des salaires ne cesse de baisser et qu'un travailleur ne peut espérer s'en sortir qu'en travaillant plus.

Le plus lourd de conséquences de ce que propose Raffarin n'est cependant même pas l'allongement du temps de travail. Nombre d'entreprises n'utilisent pas le contingent d'heures supplémentaires autorisées par la loi. Mais vider une loi sociale de tout contenu au profit des négociations par branche, par entreprise, voire entre un patron et son salarié, donne en fait aux patrons le droit de faire ce qu'ils veulent sans être freinés un tant soit peu par une loi. C'est livrer encore plus une partie des salariés, ceux qui se trouvent dans le rapport de forces le plus défavorable, notamment dans les petites entreprises, au pouvoir absolu de leur patron.

Interrogé à ce sujet, François Hollande, le premier secrétaire du Parti Socialiste, a critiqué les mesures de Raffarin. Il s'est bien gardé cependant d'en promettre l'annulation en cas de retour de la gauche au gouvernement. Les dirigeants socialistes se contentent de promettre seulement que « la gauche rouvrira les négociations syndicales et professionnelles », ce qui est une façon d'entériner la démarche de Raffarin. Et lorsqu'ils parlent sur un ton catastrophé de la disparition définitive de la loi des 35 heures, cela signifie seulement que les travailleurs n'ont rien à espérer d'un retour de la gauche au pouvoir, si tant est qu'elle revienne dans trois ans.

Mais que les uns et les autres se méfient : ils finiront par convaincre tous les travailleurs que seule une réaction collective du monde du travail peut faire reculer le patronat et le gouvernement, et les contraindre à supprimer toutes les lois, toutes les mesures antiouvrières, quel que soit le gouvernement qui les a prises !

Arlette LAGUILLER

• Le patronat français

Quelques nouveaux riches, mais toujours le règne des « deux cents familles »

En 1704, un dénommé Wendel acheta une forge en Moselle. Trois siècles plus tard, un de ses descendants, le dénommé Seillière, baron s'il vous plaît, non seulement dirige les affaires de la famille mais préside le Medef. Avant lui, son grand-père présidait dans les années 1930 le Comité des Forges, qui regroupait les grands patrons de l'époque et qui dictait sa loi au reste du patronat et aux dirigeants politiques, et l'imposait à toute la société.

Actuellement, pour le trois centième anniversaire de la fondation de cette dynastie bourgeoise, une campagne à sa gloire a lieu. De longs articles fleurissent dans la presse. Une exposition trouve place au musée d'Orsay de Paris. Un livre vient d'être écrit par un universitaire de renom. Bref, rien n'est trop beau pour hono-

rer cette grande famille bourgeoise et son rejeton actuel.

L'exploitation de générations de travailleurs a créé la fortune de Wendel. Mais si les éloges ne s'attardent pas sur cet aspect, ils rappellent en revanche comment de telles dynasties capitalistes sont capables de mettre à profit les aléas des événements économi-

ques et politiques. Ainsi, on nous rappelle que, suite à la division de la Lorraine du fait de la guerre franco-prussienne de 1870, les de Wendel surent opportunément diviser leur cœur patriotique en deux, et partagèrent leurs affaires en conséquence : un membre de la famille prenant en charge les intérêts du groupe de chaque côté de la frontière.

Quant aux nationalisations, les de Wendel en sortirent indemnes. Le groupe fut plusieurs fois nationalisé, sans dommage pour lui. Au contraire. Ainsi, en 1978, l'État épongea les milliards de dettes

de la famille, comme celles des autres maîtres de forges de la sidérurgie.

Aujourd'hui, la fortune des descendants fait toujours bonne figure et se compte en milliards d'euros. Parmi les mille sept cents descendants du fondateur de 1704, près de la moitié participeraient encore à l'affaire familiale.

Cette dynastie n'est pas la seule. En France, ce type d'entreprises familiales représentent plus de la moitié des 250 plus grandes sociétés. Et rien d'étonnant à ce que tous ces gens soient adeptes de la devise : travail (d'abord celui

des autres, qui les engraisse si bien), famille (ils y tiennent, puisque c'est elle qui leur permet de naître une cuillère d'argent dans la bouche), patrie (même à géométrie variable, en fonction des déplacements de frontières, elle permet de demander aux peuples de s'entre-tuer pour leur intérêts).

Mais l'histoire a montré que les dynasties pouvaient se renverser. Et celle des de Wendel, comme les autres d'ailleurs, a fait plus que son temps !

Michel ROCCO

• Dassault

Un coffre-fort à la place du cerveau

Serge Dassault, patron des avions du même nom, propriétaire du Figaro et du premier groupe de presse du pays, sénateur-maire (UMP) de Corbeil-Essonnes, interviewé par France Inter, se plaint de la presse qui ne défendrait pas des « idées saines », c'est-à-dire ses idées à lui.

« Les idées de gauche ne sont pas saines, elles poussent les gens à ne pas travailler, à partir sans cesse en vacances » ; « Il n'y a pas d'acquis sociaux ni de 35 heures, il faut arrêter de rêver et se mettre au travail » ; « Les syndicats bloquent tout et conduisent l'économie à la faillite » ; « À cause des 35 heures, les infirmières quittent leur travail à quatre heures en abandonnant les malades ». Tout cela était assorti du dernier refrain à la mode pour faire pression sur les travailleurs : « Les Chinois vont gagner et la France entière se retrouvera au chômage ». Bref, les lois sociales et les syndicats doivent « aller au placard », dit Dassault, place à l'exploitation sans limite et sans fard !

Un auditeur a demandé à Serge Dassault s'il pensait que la question du manque de logements sociaux pouvait être réglée par le mécénat et s'il s'engageait à y participer. Réponse outrée : « Vous êtes gonflé ! On ne va pas payer pour loger les sans-logis. Je ne m'engage évidemment à rien du tout. » L'auditeur n'avait parlé que de mécénat. S'il avait parlé d'impôt, le cœur de Dassault n'y résistait pas. Avec lui, on ne touche pas au grisbi, même en parole !

En plus de la franchise de ses idées réactionnaires, Serge Dassault se distingue par l'arrogance dont il a hérité en

même temps que de sa fortune, de ses relations avec l'appareil d'État, de sa place de sénateur, etc. Ce monsieur qui se vante de travailler quatorze heures par jour n'a en effet rien eu d'autre à faire que d'être le fils de son père, Marcel Dassault, avionneur, député gaulliste, patron de presse.

Le « travail » de Serge Dassault consiste donc essentiellement à continuer à vendre à l'armée française les avions de combat qu'il fait fabriquer dans ses usines, à entretenir les amitiés nécessaires pour conserver l'exclusivité de ce marché, à veiller à ce que le budget militaire reste conséquent. Le groupe Dassault a d'autres activités, mais il est fondé sur l'aviation militaire et cette petite rente de situation va encore coûter 1,6 milliard d'euros aux contribuables avec l'achat de 59 avions Rafale. Aussi, lorsque Dassault parle de « réformer les hôpitaux, la SNCF, l'école, EDF... » pour diminuer les dépenses de l'État, il prêche pour sa paroisse.

Moins d'argent pour les services publics, c'est plus d'argent pour les patrons et, pourquoi pas, plus d'argent pour les Rafale et autres produits Dassault. Et c'est comme ça que, même lorsqu'on croit qu'il ne fait que débiter des âneries à la radio, en fait, M. Dassault travaille.

Paul GALOIS

• Fonctionnaires

Les calculs de Dutreil

Renaud Dutreil, le ministre de la Fonction publique, a proposé pour 2005, une revalorisation de 0,5 % des salaires pour les cinq millions de fonctionnaires. Pour les 540 000 d'entre eux, quelque 10 % qui touchent à peine plus que le smic, le ministre propose un petit coup de pousse, en juillet 2005, pour éviter qu'ils soient payés... en dessous de ce salaire dit minimum et notoirement insuffisant pour vivre. Enfin, comme en 2004 l'augmentation générale n'était que de 0,5 %, alors que l'inflation a été officiellement de 1,7 %, le ministre propose une prime équivalant à environ 1,2 %. Voilà

tout ce que les services du ministère ont réussi à proposer.

Les demandes des fonctionnaires, elles, sont tout autres. Les syndicats estiment que le pouvoir d'achat a baissé de 5 % par rapport à l'inflation depuis 2000.

Tout tient en deux chiffres. Quand le ministre parle de 0,5 %, les fonctionnaires réclament au minimum 5 %, soit dix fois plus. Et évidemment ce sont eux qui sont les plus proches de la vérité concernant l'érosion des salaires et de leur pouvoir d'achat.

Cedric Duval

• « Contrats d'avenir » et trou de la Sécu

Borloo fait un cadeau avec notre argent

Le tapageur plan Borloo de cohésion sociale prévoit un million d'emplois nouveaux, baptisés « contrats d'avenir ». Un million, ce n'est pas rien. Que n'y a-t-on songé plus tôt !

En réalité, c'est en grande partie de l'esbroufe. Les nouveaux contrats remplaceraient les CES (contrats emploi-solidarité) créés par la gauche et les CEC (contrats emploi consolidé). Donc rien de bien nouveau.

Et qui embauchera ces chômeurs ? Les patrons ? Non, le gouvernement n'envisage pas d'imposer ni même de deman-

der quoi que ce soit au patronat en matière d'emploi.

Ce seront les administrations, les collectivités locales et les associations qui devront embaucher ce million de chômeurs. Le feront-elles ? C'est peu probable, surtout à l'heure où on nous explique qu'il faut réduire le nombre des fonctionnaires.

Mais, en admettant qu'elles embauchent tout ou partie de ces chômeurs, qui paiera la part « employeur » des charges sociales de ces « contrats d'avenir » ? Eh bien personne, car rien n'est prévu !

Autrement dit ce sera à la Sécurité sociale de couvrir le déficit, évalué à un milliard d'euros sur cinq ans.

Le conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance vieillesse vient ainsi de protester, en demandant à l'État de compenser intégralement les exonérations de charges sociales.

Le fera-t-il ? Rien n'est moins sûr. Et pendant ce temps les autorités continueront d'accuser les malades de creuser le trou de la Sécu !

André Victor

Super-Noël haut de gamme

Comme chaque année, les journaux qui s'adressent en priorité à la petite et à la

grande bourgeoisie (*Le Figaro*, *la Tribune* et d'autres) consacrent des pages pour des cadeaux de Noël adaptés à leur public pas précisément nécessaires.



C'est ainsi qu'on peut trouver, parmi les babioles proposées pour le réveillon, des montres de plus de 6 000 à près de 30 000 euros

12. Ultra-pratique
Avec ses deux petites pochettes plaquées sur un podion central de taille généreuse, ce sac à dos Louis Vuitton séduira l'homme à la recherche d'un bagage pratique et confortable puisqu'il est équipé de renforts au niveau des épaules et de sangles croisées. 3.100 euros.

et même un petit sac à dos du même genre que celui que bien des gens

utilisent dans la rue ou dans le métro. Seulement celui-là est signé Louis Vuitton. Comme le dit la réclame : « *Il séduira l'homme à la recherche d'un bagage pratique et confortable puisqu'il est équipé de renforts au niveau des épaules et de sangles croisées.* » Le prix de cette petite sacoche ainsi renforcée ? 3 100 euros, et ce n'est pas, de loin, ce qu'il y a de plus cher dans les catalogues.

D'accord, cela représente à peu près trois fois le smic à se mettre sur le dos. Mais on ne va quand même pas refuser ça à « l'homme à la recherche d'un bagage pratique et confortable » !

A. V.

Le sport spectacle, ça coûte cher

Canal+ vient de s'acheter, pour 600 millions d'euros par an, l'exclusivité des matchs de football du championnat de France pour les trois ans à venir. Tout le monde a souligné le montant faramineux de cette acquisition. Le montant des droits a doublé en un an, et représente à présent six Téléthons ou le prix de deux viaducs de Millau. Cette somme représente 11 euros par mois et par abonné. Cela met le prix d'un match de football au même niveau que la réalisation d'un grand film de cinéma...

Si Canal+ tient tant à s'acheter les droits de diffusion des matchs de foot, c'est qu'ils attirent des millions de téléspectateurs et permettent de pratiquer des tarifs tout aussi faramineux pour les spots publicitaires. Canal+ compte en effet récupérer les sommes correspondant à ses investissements auprès des entreprises qui souhaitent placer leur pub lors des matchs de foot.

Quant à la somme payée par Canal+, la Ligue de Football Professionnel, heureuse bénéficiaire, en distribuera la plus grande partie aux clubs

pour qu'ils s'achètent (ou plutôt s'arrachent) de plus en plus cher des joueurs de très haut niveau.

En résumé, des entreprises s'achètent indirectement des footballeurs hors de prix pour faire la pub de leurs produits. Beaucoup, beaucoup d'argent pour espérer en gagner plus encore.

Quand les dirigeants de Canal+ prétendent faire cela pour l'amour ou la promotion du sport, ils bluffent. Le sport qu'ils pratiquent, c'est la course au fric.

R. P.

• Temps de travail

La droite met à profit la souplesse de la loi Aubry

« *Un virage lourd en matière de régression sociale* », a commenté la présidente PS de la région Poitou-Charentes, Ségolène Royal, après l'annonce par le gouvernement des changements apportés à l'application de la loi sur les 35 heures. « *Les assouplissements nécessaires avaient déjà été adoptés* », a-t-elle même reconnu, tant il est vrai que la loi Aubry (de 1998, revue en janvier 2000) n'a pas attendu Raffarin pour présenter la souplesse exigée par les patrons. Dès sa première mouture, elle a été un instrument contre les travailleurs.

La loi Aubry a certes abaissé la durée légale du travail de 39 à 35 heures, mais avec quelles contreparties ! Il n'a pas été question de travailler sept heures par jour pendant cinq jours, loin de là. La loi a été ficelée de

façon à instaurer la flexibilité des horaires de travail. Elle a laissé aux patrons la possibilité de recourir largement aux heures supplémentaires (en principe plafonnées dans un premier temps à 130 heures annuelles), tout en introduisant la notion du « *temps de travail effectif* », excluant par exemple les temps de pause de l'horaire de travail.

Avec l'annualisation du temps de travail, les patrons ont pu allonger ou raccourcir les horaires en fonction du carnet de commandes, sans toujours payer d'heures supplémentaires, passant de semaines de 48 heures à des semaines de 20 heures ou moins, selon les besoins de la production. Cette souplesse, tout à l'avantage du patronat, s'est accompagnée d'une clause de modération salariale et même d'un gel des salaires, sous prétexte que la loi réduisait en principe la durée hebdomadaire de travail sans

réduire le salaire.

En somme, la gauche plurielle a profité de son séjour au gouvernement pour mettre entre les mains des patrons un mécanisme légal de flexibilité des horaires et des conditions de travail des salariés.

Après Fillon en 2003, Raffarin aujourd'hui ne fait en réalité que pousser plus loin ce dispositif, selon les souhaits du Medef, sans même avoir besoin de faire une autre loi.

Fillon avait relevé le plafond annuel des heures supplémentaires de 130 à 180 heures, en assouplissant encore leur taux de rémunération. Le gouvernement propose désormais que le contingent annuel d'heures supplémentaires soit porté à 220 heures, sans qu'il s'agisse là d'un plafond, car il renvoie la fixation du contingent d'heures supplémentaires à une prétendue négociation entre l'employeur et le salarié, comme si ce n'était pas toujours



Les gouvernements de gauche ou de droite se relaient pour rendre les travailleurs encore plus flexibles, comme l'exige le patronat.

le patron qui imposait des heures supplémentaires à faire ou pas. C'est là une façon de supprimer toute réglementation de l'horaire de travail, sans même avoir besoin de supprimer la loi Aubry. Sans parler de la véritable escroquerie que signifie l'éventail des modalités de paiement – ou de non-paiement – ou de récupération en temps – mais quand ? – des heures

supplémentaires effectuées.

La loi de la socialiste Aubry a ouvert une brèche par laquelle les patrons, avec l'aide des gouvernements successifs, ne manquent pas de s'engouffrer. Et le Parti Socialiste se garde bien de promettre que, s'il revient au pouvoir, il annulera tous les « assouplissements » de Fillon et Raffarin.

Lucienne PLAIN

• Les déclarations de Hollande

Le PS tiendra ses promesses, puisqu'il refuse d'en faire

Invité à l'émission *100 minutes pour convaincre* sur France 2 du jeudi 9 décembre, François Hollande, premier secrétaire du Parti Socialiste, a disposé de plus d'une heure et demie pour se livrer à un exercice dans lequel les dirigeants du PS sont passés maîtres : apparaître comme des opposants de « gauche » au gouvernement, sans s'engager sur quoi que ce soit au cas où le PS reviendrait aux commandes.

C'est sans doute cela que Hollande appelle « être cohérent, c'est-à-dire réduire l'écart entre l'incantation dans l'opposition et la gestion au pouvoir ».

Comme le veut le principe de l'émission, Hollande était confronté à plusieurs invités, dont Marie-George Buffet. Ceux qui s'attendaient à ce qu'elle interpelle Hollande sur son absence d'engagements vis-à-vis des travailleurs sont restés sur leur faim : la dirigeante du Parti Communiste a axé surtout son intervention sur le fait que le PS avait décidé de répondre « oui » au référendum sur la Constitution européenne.

En réalité, les questions qui dérangent sont venues de là où on ne les attendait pas forcément : en l'occurrence de Nicolas Beytout, journaliste au *Figaro* et chaud partisan du gouvernement Raffarin. Histoire de glisser quelques peaux

de banane sous les pieds de Hollande, à chaque fois que celui-ci critiquait une mesure de Raffarin, la même question tombait avec régularité : « *Reviendrez-vous sur cette mesure si vous êtes élu en 2007 ?* » Invariablement, Hollande bottait en touche ou noyait le poisson. Mais pas une seule fois il n'a répondu par l'affirmative.

Ainsi, sur la remise en cause des 35 heures par Raffarin : « *Je pense que, si nous revenons aux responsabilités, nous engagerions une grande négociation sur cette question du temps de travail.* » C'est une façon de dire qu'il ira, sur cette question, dans le même sens que Fillon-Raffarin. Pire, en laissant l'initiative aux patrons. Car qu'est-ce que cela signifie, la négociation, dans un contexte où les patrons trouvent trop souvent devant eux des syndicalistes, démoralisés, voire prêts à s'incliner ? Sans

compter les nombreuses entreprises où il n'y a pas de syndicats !

À propos de la baisse de l'impôt sur la fortune : « *Je pense qu'il faudra regarder, en matière d'impôt sur la fortune, comment mieux appréhender l'ensemble des patrimoines.* » Beytout insiste alors : « *Pour relever cet impôt ?* » Réponse : « *Pour essayer de le rendre, disons, plus équitable, quelle que soit l'origine de la fortune.* » Quelle prudence !

Sur la « réforme » de l'assurance-maladie de Douste-Blazy : « *Je considère qu'aujourd'hui, la priorité devrait être donnée à la réforme du système de santé.* » Beytout s'étonne : « *Ça n'a pas été fait ?* » Hollande : « *Non, ça n'a pas été fait.* » Mais évidemment, nul engagement clair sur la nature de cette future réforme socialiste, ni sur l'annulation des mesures de Douste-Blazy, déjà prises ou à prendre.

Sur l'éventuelle renationalisation d'EDF : « *Il faut, dans une certaine mesure, redonner du capital public.* » Mais de renationalisation, point. Quant à Air France : « *Air France, c'est diffé-*

rent. Nous avons nous-mêmes commencé à ouvrir le capital. Je pense qu'aujourd'hui la privatisation est un processus irréversible. » Là au moins, cela a le mérite d'être clair.

Hollande a proposé un « *contrat commun* » à ses partenaires Mamère et Buffet pour 2007. Il a parlé d'une « *gauche durable* », préférable à la « *gauche plurielle* », « *pas simplement pour gagner une élection, mais pour gouverner durablement le pays* ». Mais, à part la dénomination, qu'y a-t-il de

nouveau par rapport à défunte Union de la Gauche de 1981 ou à feu la Gauche Plurielle de 1997, sinon le rappel que le PS se réserve le choix de ses partenaires ? Au restaurant du PS, on change le nom des plats sur la carte et on continue à servir la même tambouille.

Alors, Hollande avait « 100 minutes pour convaincre ». Pour montrer que les travailleurs n'ont rien à attendre du Parti Socialiste, il a été très persuasif.

Jean RAYNARD

Au sommaire de
LUTTE DE CLASSE n° 85
(décembre 2004 - janvier 2005)

Textes du 34^e congrès de Lutte Ouvrière

- La situation internationale
- Motion sur la situation en Côte-d'Ivoire
- La situation économique mondiale
- Les délocalisations
- La situation intérieure
- Les élections 2002-2004
- Nos orientations pour 2005
- Motions à propos du référendum sur la Constitution européenne

Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,50 euro

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Référendum : mon bel horizon !

Attac, ce week-end, a été la dernière des organisations de gauche et d'extrême gauche à prendre position. Lutte Ouvrière et les Verts l'avaient fait une semaine auparavant, le PS quelques jours plus tôt, le PCF, la LCR et le PT bien avant encore.

La gauche est bien sur pied de guerre. Avant de connaître la question que Chirac va lui poser et quand il va la lui poser, elle connaît déjà la réponse : Oui pour le PS et les Verts (enfin leur majorité), Non pour les autres.

Requinquée la gauche, il n'y a pas de doute ! Le gouvernement, après ses défaites aux régionales et aux européennes, a beau poursuivre aussi gaillardement ses attaques contre les travailleurs, sans rencontrer plus d'obstacle, la gauche repart enthousiaste pour une nouvelle bataille... dans les urnes.

Évidemment, une fois la décision prise de voter Oui ou Non, il fallait bien la justifier. Et il n'y a pas, dans les circonstances présentes, trente-six façons. En tout cas tous, sans exception, ont adopté la même : scruter la constitution européenne pour lui trouver des « avancées » (lesquelles ? Malgré les efforts du PS ou la CFDT pour nous en convaincre, on reste un peu sur sa faim...), ou mettre en avant ses défauts. Là, il n'y avait que l'embarras du choix et chacun a donc fait le sien. LO peut déplorer l'absence d'une référence au matérialisme et à l'athéisme (s'attendait-on à la trouver ? Et si elle y avait été par on ne sait quel miracle, bien qu'il soit malséant de parler de miracle ici, cela changerait-il quoi que ce soit à la Constitution ?), d'autres qu'elle « grave dans le marbre » les principes du « néo-libéralisme » (on sait qu'il s'agit là d'un nom de code pour capitalisme à l'usage de ceux qui ne voudraient pas paraître comme des ennemis irréductibles de celui-ci).

Pourtant tous les autres partis du Non, de la LCR au PCF, ont d'avance souscrit à l'esprit de la déclaration faite par la porte-parole de notre organisation au Monde : « Cette Constitution ne nous semble pas changer grand-chose à ce qu'est la politique du capitalisme financier et des grands trusts européens ».

Mais alors pourquoi donner tant d'importance à ce référendum ? Pourquoi gonfler les conséquences de son résultat, ce qui, comme la campagne ne fait que commencer, ne peut aller qu'en s'aggravant ? Quand le samedi Arlette Laguiller déclare au Monde que « un Non à la constitution donnerait une victoire morale aux travailleurs » (un Oui donnerait-il alors une défaite, alors qu'il a toutes les chances

de l'emporter ? Et pas seulement à cause du ralliement du PS, mais surtout parce qu'un sentiment européen bien respectable va y porter nombre de travailleurs. Et pas parmi les plus démoralisés qui, eux, voteront Non... à l'invitation de l'extrême droite, sur des bases xénophobes ou racistes), dès dimanche Jacques Nikonoff, président d'Attac, se sent obligé d'en rajouter : « Nous sommes maintenant prêts pour la mère des batailles, celle de la victoire du « non » au référendum de ce printemps ».

Yves Salesse, président du club Copernic, avait déjà enchéri dans *Politis* : « ce référendum sera le vote le plus important depuis longtemps... plus important que les élections présidentielles et législatives à venir ». Hyperbolique, et surtout un gros mensonge. Toutes ces manœuvres et bagarres, à gauche comme à droite, n'ont rien à voir avec l'adoption ou le rejet de la Constitution mais visent justement à se placer... en vue des élections de 2007. De Villiers face à Le Pen, Sarkozy, Bayrou et Chirac (ou un de ses poulains) les uns contre les autres, Hollande (et d'autres) contre Fabius. Dans la gauche de la gauche elle-même la course au Non le plus bruyant est d'abord celle à la candidature aux présidentielles (qui aura la présence de Buffet, Braouzec, Salesse, Nikonoff, Besancenot nous en oublions certainement, peut-être non des moindres, qu'ils nous excusent !) ou la préparation des alliances entre partis aux législatives de 2007.

Bien sûr, toute cette cuisine politique pourrait passer pour légitime et naturelle de la part de partis politiques, comme le fait de se prononcer dès maintenant sur le référendum (c'est leur boulot disent les braves gens goguenards et indifférents), si...

...si, ceux d'entre eux qui se veulent révolutionnaires contribuaient d'abord à défaire les illusions que les travailleurs peuvent ou plutôt pourront avoir dans le référendum et non à le créer

...et si, pour cela, ils mettaient l'accent, indépendamment de ce référendum, sur les problèmes du monde du travail (salaires, défense des services publics, conditions et temps de travail...) qui méritent bien plus qu'on fasse campagne et y consacre les efforts militants de l'année qui vient qu'une consultation électorale dont il apparaît de plus en plus que la principale fonction est de servir de diversion.

Jacques MORAND

Convergences Révolutionnaires n° 36 (novembre-décembre 2004)
bimestriel publié par la Fraction

Dossier : Délocalisations, chômage et démagogie chauvine

Articles : Paix européenne et guerre impérialiste – Loi Perben et justice à la tête du client – L'hôpital public mis au régime sec – Les accords de collaboration de classe signés par la CGT à la SNCF et à La Poste – La réélection de Bush : faut-il désespérer des travailleurs américains ?

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euros, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à : LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18 ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

• Le textile et la fin du protectionnisme

Les travailleurs des autres pays ne sont pas des concurrents mais des alliés

Patrons, gouvernants, économistes, presse et médias, tous ont tenu à faire part de « leurs inquiétudes » à l'approche de l'échéance du 1^{er} janvier 2005, date à laquelle devraient prendre fin les limitations au libre commerce du textile, industrie qui rassemble 30 millions de salariés dans le monde. En effet à l'heure actuelle les exportations de cette branche, qui regroupe les tissus, l'habillement, étaient soumises à des quotas limitant leur entrée en particulier dans les pays riches. Cette échéance est l'occasion de ressortir une version à peine modernisée du prétendu « péril jaune ». La Chine menacerait les entreprises des pays riches, et donc celles de France, patrons comme salariés, du moins selon les commentaires qui laissent entendre encore une fois que les uns et les autres auraient un intérêt commun.

C'est en 1973 qu'a été imposé par les grandes puissances industrielles l'Accord Multifibres, l'AMF, qui instituait des quotas d'exportations par pays dans tous les domaines de la production textile. Il s'agissait, disait-on déjà il y a plus de trente ans, de protéger les pays les plus riches « de la concurrence sauvage des pays pauvres ». Ces limitations ont été reconduites régulièrement. Et ce n'est qu'en 1995 que l'Organisation Mondiale du Commerce, l'OMC, en a annoncé la fin... pour dix ans plus tard.

Mais si cette règle protectionniste, comme toujours dans ce cas, a servi de paravent à l'enrichissement des patrons, y compris avec les fonds d'État, elle n'a en aucune façon protégé les salariés du secteur, ni des licenciements, ni de l'exploitation intensive et des bas salaires. En France, en 1981 puis 1996, les gouvernements de droite comme de gauche ont fait bénéficier les patrons du textile et de l'habillement du « Plan textile », qui comportait toute une série de dégrèvements fiscaux et d'allègements de charges sociales, au prétexte de « la concurrence internationale », alors qu'existait une limitation drastique des importations. Les patrons encaissèrent les aides, qui firent grimper leurs bénéfices, et continuèrent à licencier sans entraves, se contentant de dire que cela aurait été pire sans cela.

Les capitalistes du secteur ont placé les profits tirés du travail de leurs salariés là où cela rapportait le plus, éventuellement dans d'autres branches ou dans des opérations spéculatives à la Bourse. À l'occasion, ils ont déplacé tout ou partie de leur production dans des pays à faible coût de main-d'œuvre, en continuant à vendre au prix fort, sous le label de leur

marque, en France et en Europe, comme Adidas ou Nike. Tout cela a permis aux actionnaires des firmes du textile d'encaisser des profits en forte hausse, pendant que leurs salariés devaient continuer à s'échiner au travail pour des salaires parmi les plus bas de l'industrie ou aller pointer au chômage.

Interrogé sur les mesures qu'il souhaitait, à l'occasion de cette ouverture totale du marché du textile, le porte-parole des patrons de cette branche en France, Guillaume Sarkozy, second du Medef et frère de celui qui rêve d'être président, a revendiqué... l'annulation totale de la taxe professionnelle, pour l'ensemble du patronat. Quel rapport ? Aucun, si ce n'est l'occasion de se voir offrir par le gouvernement un allègement fiscal de 20 milliards d'euros par an. Au passage, cela mettrait les collectivités locales en faillite financière, mais ce n'est pas le souci des représentants du patronat.

Faire croire aux travailleurs, en France, que, même indirectement, les patrons de la branche textile pourraient être leurs alliés, et les travailleurs des autres pays leurs concurrents, si ce n'est leurs ennemis, est une vieille rengaine qui a servi depuis le début du capitalisme à obscurcir la conscience des travailleurs et à les détourner des vrais enjeux et des vrais combats. Mais ce qui est en jeu, aujourd'hui comme hier, c'est de remettre en cause la dictature du capital, qui voudrait amasser des fortunes sur le dos des travailleurs, ici comme à l'étranger.

Aujourd'hui, le patronat et le gouvernement répètent sans cesse que les travailleurs doivent consentir des sacrifices, à cause du faible niveau de salaires existant dans d'autres pays. Eh bien, le meilleur moyen de s'opposer à cette concurrence artificielle entre les ouvriers des différents pays serait de lutter ensemble pour imposer, ici comme ailleurs, par des luttes convergentes, des salaires décents. Et en retrouvant le sens de la solidarité de classe et de leurs intérêts communs, les centaines de millions de travailleurs de tous les pays, du textile, de la métallurgie, de la chimie et des autres catégories, pourraient constituer une force immense capable de changer vraiment le monde.

Paul SOREL

• Violences policières

Une discrimination positive et frappante

60 % des victimes recensées de violences policières seraient des étrangers. C'est ce que rappelle le récent rapport de la Commission citoyens-justice-police, composée d'associations antiracistes ou de défense des droits de l'Homme, et de syndicats de juristes, avocats ou magistrats. Ce rapport précise par ailleurs qu'une partie des 40 % restants des victimes de ces violences sont des nationaux français qui peuvent aisément, par leur aspect physique ou la consonance de leur nom, passer pour des ressortissants étrangers.

Entre juillet 2002, qui marque le début de l'activité de cette commission, et le mois de juin dernier, elle a recueilli 200 dossiers de plaintes pour violences illégitimes mettant en cause des policiers. Plus de la moitié de ces violences ont eu lieu sur la voie publique, frappant des personnes de toutes conditions et en toutes circonstances, petits marchands à la sauvette, usagers des transports en commun rentrant de leur travail, jeunes en balade, automobilistes du dimanche. Ces violences sont le plus souvent

provoquées par des faits bénins et peu authentifiables. Par exemple, des propos considérés par les policiers comme injurieux proférés par la victime, sans autre délit ou infraction constatés.

D'après ce rapport, le nombre de victimes portant plainte auprès de l'Inspection générale de la police nationale ou de l'Inspection générale des services, les polices de la police,

serait croissant, sans que cela change grand-chose. Aucun des seize dossiers pour violences policières transmis en 2003 à la Commission nationale de déontologie et de sécurité, commission que l'on dit indépendante, n'a abouti sur le bureau d'un procureur !

Ce rapport conteste donc « la légalité des contrôles d'identité dits préventifs », en clair sans qu'aucun délit ou infraction ne

soient reprochés, et constate en bonne logique que ces contrôles provoquent davantage de troubles de l'ordre public qu'ils n'en préviennent.

Ce rapport recouvre la période où Sarkozy était ministre de l'Intérieur, encourageant les policiers à faire du chiffre, pour laisser croire qu'il prenait à bras le corps les problèmes d'insécurité. La situation dénoncée dans ce

rapport ne s'est sans doute pas améliorée depuis. Et elle n'était pas nouvelle. La police est au service de tous, nous dit-on. Sans doute. Mais mieux vaut, quand on croise certains de ces policiers, ne pas avoir le teint un peu trop basané et, quand on est contrôlé, ne pas avoir un nom à consonance exotique.

Alain VALLER

L'immigration à durée déterminée

Le 9 décembre, le ministre de l'Intérieur Villepin a réuni les préfets pour les remotiver dans le combat contre l'immigration clandestine. Après les 9 400 expulsions de 2003, il y en a eu 13 000 en 2004 : « de bons résultats », selon lui. L'objectif est de 20 000 en 2005, et pour cela il faudra serrer la vis, impliquer les maires, refuser toute démarche collective, sévir rapidement contre les occupations et grèves de la faim.

Autant Villepin affiche sa fermeté à l'égard des clandestins, autant il est pour l'immigration contrôlée et répondant aux besoins du patronat : « Si nous constatons, a-t-il dit, qu'il y a encore des domaines où il y a un manque cruel – ça peut être le cas pour des travaux saisonniers ou dans des métiers spécifiques – alors il faut identifier

clairement et mesurer ces besoins et, en fonction de cela, nous diriger vers des pays qui peuvent offrir ces capacités, qui n'ont pas vocation à venir remplir ces besoins pour toujours. »

C'est ce que la presse a baptisé des « CDD pour l'immigration ». Ce n'est pas contradictoire. Tous les gouvernements et tous les ministres de l'Intérieur

ont fait de même, aussi bien hier Chevènement ou Sarkozy qu'aujourd'hui Villepin.

Cette politique « d'immigration à durée déterminée » date de plus d'un siècle pour la récolte des fruits et légumes. Elle permettrait de satisfaire par exemple les patrons de l'hôtellerie, qui affichent 70 000 postes non pourvus car trop mal payés. Elle satisferait aussi certains besoins de main-d'œuvre qualifiée : « Les entreprises françaises doivent pouvoir recruter des étrangers présentant pour elles un intérêt technologique et commercial. »

Là est donc l'essentiel, les autorités le savent bien. Pour

plaire à l'opinion réactionnaire, les ministres montent en épingle la répression contre les « clandestins », mais mettent à la disposition des patrons les travailleurs immigrés en fonction des besoins de leur production.

Il n'est pas si loin le temps où l'on recrutait des Italiens pour travailler dans les mines de Lorraine, des Polonais pour descendre dans celles du Nord. Ou encore où Citroën installait des bureaux d'embauche dans le Maghreb pour recruter ceux qui se retrouvaient sur ses chaînes de fabrication.

Vincent GELAS

• Misère et droits de l'enfant

Combien de bébés SDF en France ?

L'Association départementale de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence de Seine-Saint-Denis, qui est sous contrôle du Conseil général, suit chaque année 700 familles. Son directeur général estime que, par suite de la pauvreté grandissante, des expulsions de logements, un nombre toujours plus grand d'enfants (et d'adultes évidemment !) se retrouvent à la rue, en hébergement précaire, en errance forcée, etc. Selon lui, il y aurait dans le département 5 000 enfants dans cette situation, 5 000 enfants SDF.

Le vice-président du Conseil général, en charge de l'action sociale, dit la même chose : « Entre 2001 et 2004, nous avons multiplié par quatre le nombre de prises en

charge à l'hôtel dans le département, sur les crédits de l'aide sociale à l'enfance. En 2003, 985 familles et 2 016 enfants ont été hébergés sur ces crédits, et c'est encore plus sur 2004. » Et tous les enfants SDF ne sont pas pris en charge par le Conseil général...

Pour les enfants, la situation est encore pire que pour les adultes. Et en particulier, ils ne peuvent avoir une scolarité normale, compte tenu qu'ils sont souvent trimballés d'un endroit à un autre.

Récemment il y a eu la journée des droits de l'enfant. Mais quels droits pour ceux-là, sinon de coucher dehors ?

Et puis, s'il y a 5 000 gosses SDF en Seine-Saint-Denis, cela fait combien pour l'ensemble du pays ?

André VICTOR

• Bibles

L'Église fait sa com'

Le 8 décembre a lieu à Lyon la fête de la Lumière, avec une procession aux flambeaux à la gloire de « l'immaculée conception de Marie ». Cette année, pour le cent cinquantième anniversaire de ce dogme catholique, le cardinal-archevêque de la ville a fait offrir aux badauds 50 000 exemplaires du Nouveau Testament, afin de revitaliser la foi.

Rassurons-nous, cela ne l'a pas mis sur la paille : les livres ont été fabriqués en Chine, un demi-euro pièce, par un imprimeur qui « ne fait pas travailler des enfants et paie correctement ses ouvriers », précise-t-on pieusement.

De son côté, la mairie PS de la ville voulait « retrouver l'ambiance de 1852 », lorsque cette fête de la Lumière avait été organisée pour la première fois, dans les jours suivant la proclamation du Second Empire. Elle

avait baissé l'éclairage public dans une partie de la ville et demandait aux habitants de mettre des bougies à leurs fenêtres, comme chaque huit décembre.

Faire le noir dans les rues pour la fête de la Lumière, c'est cela l'obscurantisme religieux ! Vivons à l'ère de l'électricité, que diable !

V. G.

• Parlement européen

Budget du culte ?

La commission du budget du Parlement européen propose de faire voter à la prochaine session plénière une contribution d'un million et demi d'euros au financement de la 20^e Journée internationale de la jeunesse, qui aura lieu à Cologne, en Allemagne, le 12 août 2005, et sera surtout marquée par la visite du pape. Ce dernier a d'ailleurs lancé un appel aux jeunes du

monde entier pour qu'ils rejoignent cette ville, où seraient conservées de précieuses reliques : sinon le pape lui-même, du moins des reliques complètement mortes à défaut d'être authentiques.

À ce prix-là, on pourrait même fournir carrément un veau d'or...

Paul GALOIS

• Israël

Les travaillistes au gouvernement pour faire la politique de Sharon

Les négociations sont en passe d'aboutir entre la gauche israélienne, représentée par le Parti Travailliste de Shimon Peres, et le Likoud de droite d'Ariel Sharon, pour la création d'une coalition gouvernementale. Un troisième parti, dont le nom, « Judaïsme unifié de la Torah », est tout un programme, en ferait partie.

La proposition d'alliance n'est pas nouvelle et a été maintes fois formulée par Sharon, qui ne dispose plus d'une majorité au Parlement. Non seulement il a été lâché par des formations politiques se situant sur sa droite, lorsqu'il a présenté son plan de désengagement de Gaza,

mais récemment il a essuyé le refus des ministres du parti laïc Shinoui de voter le budget, ce qui a entraîné leur limogeage. Sharon n'avait donc le choix qu'entre l'appel à la constitution d'une union nationale avec les travaillistes, ou la tenue d'élections anticipées qu'il n'était pas sûr de remporter. Les travaillistes tant attendus tendent donc maintenant la main à Sharon, et ce n'est pas la première fois.

Gouverner avec les travaillistes n'a jamais été un problème pour Sharon. Au début de son premier mandat, en 2001, il y avait cinq ministres travaillistes dans son cabinet, dont il justifiait ainsi la présence : « *Nous sommes tous des frères, tous juifs, et nous partageons le même destin* ». Le

Parti Travailliste avait rompu la coalition en novembre 2002, estimant qu'elle ne profitait qu'au Likoud et qu'une cure d'opposition lui permettrait peut-être de remporter de futures élections. Aujourd'hui, il accepte de regouverner avec Sharon aux conditions de celui-ci, c'est-à-dire en obtenant la portion congrue, puisque tous les postes importants, Défense, Finances et Politique extérieure, restent aux mains du Likoud qui, lui, ne change rien à sa politique.

Peres justifie la coalition par la nécessité d'appliquer le plan de retrait de Gaza voté le 26 octobre au Parlement, grâce d'ailleurs aux députés travaillistes, alors que les partis religieux et la moitié du Likoud ont voté contre. Il

présente ce retrait, qui devrait être effectif fin 2005, comme un pas vers la paix.

Mais tout cela relève du mensonge. La seule chose que vont faire les travaillistes, c'est permettre à Sharon de mener sa politique et lui servir de caution. Car ils savent très bien que, si Sharon lâche Gaza et quelques petites colonies en Cisjordanie, c'est pour mieux contrôler le reste de la Cisjordanie et y favoriser les implantations de colonies israéliennes. Sharon n'envisage aucunement que puisse se créer un État palestinien. Tout au plus daigne-t-il laisser aux Palestiniens un territoire éclaté, constitué de parties éparées et séparées les unes des autres par de multiples murs et barrières

contrôlés en permanence par l'armée israélienne.

En entrant au gouvernement, les travaillistes ne font avancer aucun processus de paix. Par contre, ils lient la population israélienne qui leur fait encore confiance à la politique d'un Sharon et contribuent ainsi à convaincre les Palestiniens que, comme le disait Sharon lui-même, « *les Juifs partagent le même destin* » et, tous ensemble, assument la politique qui refuse au peuple palestinien la reconnaissance de ses droits nationaux.

Cédric DUVAL

• États-Unis

La guerre d'Irak mine le moral des troupes

On a pu voir au journal télévisé le secrétaire à la Défense américain, Donald Rumsfeld, venu s'adresser à ses troupes basées au Koweït, être interpellé par des soldats présents, ceux-ci lui reprochant notamment le fait que l'armée du pays le plus riche du monde manque de blindage pour protéger correctement une partie de ses véhicules.

Avec la prolongation de l'occupation américaine en Irak, le moral des troupes américaines est en train de baisser. C'est ce qu'indiquent plusieurs études, et le fait que la moitié des soldats US actuellement sous les drapeaux n'ont pas l'intention de signer un nouvel engagement à la fin de leur temps.

Selon la télévision CBS, depuis le début de la guerre en Irak cinq mille soldats américains n'ont pas attendu la fin de leur engagement et certains d'entre eux sont réfugiés au Canada, où il leur arrive de prendre la parole à la télévision et de dénoncer la guerre à laquelle ils ont participé.

L'armée des États-Unis se compose de 1,4 million de soldats actifs, auxquels d'ajoutent 865 000 soldats à temps partiel. C'est chez ces derniers que le mécontentement est particulièrement fort. Aussi, pour la première fois depuis dix ans, la Garde Nationale n'a pas atteint ses objectifs de recrutement cette année : elle avait besoin de 56 000 recrues, elle n'en a trouvé

que 51 000, 10 % en moins.

Cette désaffection, comme la grogne des soldats en service actif, est évidemment liée au déroulement de la guerre en Irak. Depuis le début de celle-ci, on compte aujourd'hui plus de 1 260 tués parmi les militaires américains. Le nombre de blessés de l'armée d'occupation atteint maintenant 747 par mois.

Les soldats en opérations trouvent qu'ils combattent dans des conditions très risquées et pour des périodes d'engagement longues ; et, en tout cas, plus longues qu'ils n'avaient imaginé quand la guerre a commencé.

« *Chaque jour où vous vous réveillez en vie, vous vous dites que c'est un don du ciel* », expliquait l'un d'entre eux, qui arrive au terme de cinq années d'engagement, en Corée puis en

Irak. Et, pour ce soldat en tout cas, cette réalité-là est plus forte que la prime de 10 000 dollars qu'il pourrait toucher s'il se réengageait.

Aux protestations des soldats, Rumsfeld a répondu qu'ils étaient priés de « *faire la guerre avec ce qu'ils ont, pas avec ce qu'ils voudraient avoir* », affichant ainsi tout son mépris pour ceux qu'il ne considère en fait que comme de la chair à canon. Mais voilà, la chair à canon renâcle, et il y a de quoi inquiéter l'état-major de l'armée américaine, pour la continuation de la guerre en Irak bien sûr, mais également parce que les États-Unis pourraient bien se retrouver à court d'effectifs pour assumer toutes leurs tâches de « gendarme du monde ».

Jacques FONTENOY



Un soldat américain pendant le siège de Fallouja.

• Maroc

Violences contre des travailleuses agricoles

Nous recevons de l'Union régionale des syndicats UMT (Union marocaine du travail) de Rabat ce communiqué, qui en dit long sur l'attitude du patronat et des autorités de ce pays à l'égard des travailleurs :

« *Les forces de l'ordre [...] sont intervenues violemment vendredi 12 novembre à 21 heures contre les travailleurs agricoles (pour la plupart des femmes et des jeunes filles) de la société agricole La*

Clémentine [dans la province d'El Jadida]. *Plus de vingt ouvriers et ouvrières ont été blessés, quinze syndicalistes de l'UMT ont été arrêtés, dont quatre ont été déférés devant le parquet d'El Jadida le samedi 13 novembre.*

La société La Clémentine est composée de cinq unités de production agricole, dont trois spécialisées dans la production des fleurs pour l'exportation et deux

autres produisant des avocats et des clémentines. La société emploie 1 000 travailleurs, pour la plupart des femmes et des jeunes filles ; elle se caractérise, depuis sa création, par la violation totale de la législation du travail, pourtant peu généreuse dans le secteur agricole. Le droit syndical et la dignité des travailleurs sont totalement bafoués.

Suite à la syndicalisation de l'ensemble des travailleurs dans le

cadre de l'Union marocaine du travail depuis février dernier, le patron a refusé tout dialogue avec le Bureau syndical et a licencié trois membres de ce bureau.

Quant aux autorités, [elles sont intervenues] non pas pour faire respecter la législation du travail et le droit syndical, mais pour bafouer, par la violence et en collaboration directe avec le patron, le droit constitutionnel à la grève. »

• **Allemagne**

Les méthodes musclées des patrons du commerce

En Allemagne, la fédération syndicale Verdi du commerce et des services a présenté, le 10 décembre, un « livre noir » sur les conditions de travail dans les supermarchés à bas prix Lidl.

Aujourd'hui ces supermarchés sont présents dans 24 pays d'Europe, dont la France où sont installés 200 magasins. Lidl est, avec Aldi, une autre enseigne allemande, l'un des pionniers de ce type de commerce « discount ». Il a fait le choix, il y a trente ans, de faire du profit en vendant des produits alimentaires de base à bas prix, en ciblant les 10 % les plus pauvres de la population. Depuis, le chômage s'étant aggravé, la clientèle de ce type de commerce s'est considérablement élargie, gonflant d'autant les profits du groupe Schwarz auquel Lidl appartient. Ce groupe a ainsi pu devenir un géant employant 151 000 personnes dans le monde, dont

33 000 en Allemagne. Jusqu'à présent il n'avait communiqué aucun de ses résultats et c'est sans doute la campagne organisée par Verdi qui l'a conduit à rendre public son chiffre d'affaires lors de l'émission télévisée Frontal 21, le 7 décembre. Celui-ci devrait atteindre, en 2004, les 36 milliards d'euros, en progression de 44 % sur les trois dernières années ! C'est nettement plus que ce qu'estimaient jusqu'alors les spécialistes !

De tels résultats n'ont pu être obtenus que grâce à une exploitation éhontée. Le « livre noir » dénonce d'ailleurs la façon dont sont traités les employés de l'enseigne. Cela va des bas salaires au recours massif aux heures supplémentaires non rémunérées (avant et après la fermeture des magasins), en passant par le non-respect de règles d'hygiène et de sécurité ou encore l'abus du temps partiel qui concerne les

trois quarts des salariés, essentiellement des femmes. Les employés du groupe n'ont droit à pratiquement aucune pause durant leur temps de travail et sont systématiquement contrôlés, parfois par des caméras installées à leur insu. Des pressions de toute sorte ont lieu pour éviter la création de conseils d'entreprise (il n'y en a que 7 sur les 2 500 filiales allemandes !). « Dès qu'une salariée se déclare candidate, elle reçoit systématiquement la visite de clients-mystère envoyés par la direction », explique le syndicat. C'est le licenciement immédiat à la moindre erreur. Des pressions sont aussi exercées sur l'encadrement, lorsqu'il fait preuve d'une trop grande mansuétude à l'égard des salariés. Tout cela fait régner un « climat de peur » et se passe dans un des pays les plus riches de l'Union européenne.

Henri MARNIER

• **Invasion des criquets en Afrique**

Les puissances occidentales désertent

La presse française a récemment parlé de l'invasion des criquets pèlerins en Afrique, essentiellement parce qu'elle avait atteint les îles touristiques des Canaries. Mais si les criquets y ont fait quelques dégâts, ils sont tout de même bien moins dramatiques que dans les pays du Sahel et du Maghreb, où l'invasion des criquets pèlerins continue de provoquer des ravages.

C'est l'invasion la plus grave depuis quinze ans. Dans les pays de cette région, des récoltes entières sont anéanties, des pâturages sont ravagés après le passage d'essaims qui peuvent rassembler plusieurs milliards de criquets, capables de consommer 300 tonnes de végétaux par jour. En Algérie, un million d'hectares ont été déjà infestés. En Mauritanie, 1,5 million d'hectares. Au Mali, plus d'un million de personnes ont tout perdu, car ils se retrouvent sans récolte, sans stocks de nourriture et ont absolument besoin d'aide alimentaire sous peine de famine. Au Sénégal, des villages entiers sont confrontés à des problèmes de ravitaillement en eau potable, car les



puits sont pollués par les criquets qui envahissent tout. Les femmes sont obligées de faire des dizaines de kilomètres à pied pour se ravitailler dans des villages où existent des bornes-fontaines.

Mais pour lutter contre ce fléau, le Mali ne disposait, en juillet 2004, que de quatre véhicules pick-up, d'un camion et de 5 000 litres de pesticides, permettant de traiter au maximum 5 000 hectares, alors que la superficie infestée a dépassé plusieurs centaines de milliers d'hectares.

Pourtant on sait depuis longtemps combattre l'invasion de ces insectes par épandage préventif de pesticides. En février 2004, la FAO, l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, avait estimé les besoins concernant cette lutte à 9 millions de dollars. Malgré les prévisions alarmistes des scientifiques, quasiment rien n'a été fait à

l'époque. En août, suite aux premières invasions, les besoins avaient augmenté et avaient été chiffrés à 100 millions de dollars. Mais à la mi-septembre, la FAO n'avait reçu que 2 millions de dollars de subventions. Les pays riches, en particulier ceux qui sont friands de paroles humanitaires et de promesses sur l'aide aux pays en voie de développement, n'avaient donné que des conseils. Seuls les pays du Maghreb, directement concernés, avaient contribué largement. Aujourd'hui les besoins, toujours plus importants, sont estimés à 192 millions de dollars. Une somme dérisoire au regard des richesses des pays occidentaux, indifférents à la douleur des populations touchées, mais toujours prompts à dépenser des sommes colossales pour défendre quelques intérêts privés.

Bertrand GORDES

• **Pays-Bas**

Deux mois de mobilisation contre les projets gouvernementaux

C'est par une nette majorité (91 % des votants) que les adhérents de la principale centrale syndicale néerlandaise FNV ont approuvé, lors d'un référendum dont les résultats ont été rendus publics le 3 décembre, l'accord intervenu entre les syndicats et le gouvernement, après deux mois d'agitation sociale qui ont touché tout le pays.

Ce que les politiciens et la presse appellent le « modèle néerlandais » repose sur un consensus entre le gouvernement, le patronat et les syndicats. C'est à l'image du fonctionnement bien policé de toute la vie sociale qui caractérise ce petit pays de 16 millions d'habitants. Mais c'est une pratique qui a surtout permis au patronat de s'assurer le calme social sur une longue période. À une époque où la bourgeoisie est à l'offensive dans tous les pays, ce consensus a déjà conduit à faire accepter aux travailleurs bien des reculs : les Pays-Bas sont ainsi un des pays occidentaux où le travail à temps partiel et la flexibilité sont les plus développés.

En octobre 2003, les syndicats ont accepté un accord comportant un gel des salaires pour 2004 et 2005. En contrepartie était prévue une extension des préretraites. Mais cette clause n'a pas été respectée et, depuis mai dernier, le gouvernement (composé d'une coalition de partis de droite) a décidé d'aller plus loin et a présenté un programme d'austérité comprenant, entre autres :

- La suppression des financements permettant de partir en préretraite à partir de 59 ans, ce qui revenait, dans les faits, à un retour à l'âge légal de 65 ans.
- La limitation de l'indemnisation des chômeurs.
- La réduction des conditions d'attribution de l'allocation d'invalidité du travail, la WAO. La WAO, que perçoivent plus de 700 000 personnes, est en fait une sorte de préretraite (avant 59 ans) déguisée. Elle masque aussi le chômage de longue durée.

L'ensemble de ce projet

représentait une attaque en règle contre le monde du travail. Mais il a entraîné une agitation, assez inhabituelle dans ce pays, qui a perduré de septembre à novembre. Les confédérations syndicales FNV (liée à la social-démocratie), CNV (chrétienne) et MHP (encadrement) ont organisé en septembre diverses manifestations avec la coordination « Tourne la page » qui regroupe de nombreuses associations locales. Ce mouvement a culminé par une manifestation nationale début octobre à Amsterdam, qui a rassemblé 200 000 personnes, tandis qu'une grève quasi générale des transports paralysait le pays.

Même encadrée par les syndicats qui souhaitaient circonscrire la mobilisation aux limites qu'ils s'étaient fixées au départ, la classe ouvrière a fait une démonstration de force comme on n'en avait pas vu depuis longtemps. Fin octobre a eu lieu une journée nationale de grève dans la métallurgie, qui a été fortement suivie. De nombreuses autres actions (débrayages, grèves, rassemblements) ont eu lieu dans bien des entreprises. Finalement, des négociations ont eu lieu et le gouvernement est revenu sur un certain nombre de dispositions de son plan. En particulier, la préretraite demeure possible à 60 ans et la réforme des allocations chômage est repoussée à plus tard.

Les dirigeants syndicaux, et en particulier ceux du FNV, ont mobilisé d'autant plus facilement que c'était la droite qui était au pouvoir. Leur objectif était surtout de démontrer au gouvernement qu'il ne pouvait imposer ses mesures unilatéralement sans passer par eux dans le cadre du consensus habituel, et rien ne dit donc qu'à l'avenir ils ne cautionneront pas d'autres attaques. Mais en répondant présent aux appels syndicaux, en prenant parfois l'initiative localement, les travailleurs des Pays-Bas ont montré, dans un pays où ils apparaissent rarement sur le devant de la scène, qu'ils représentent une force considérable.

H.M.

• Italie

Berlusconi, l'affairiste véreux et ses amis mafieux

C'est un « ami de quarante ans » de Berlusconi, le sénateur Marcello dell'Utri, qui a été condamné samedi 11 décembre par le tribunal de Palerme à neuf ans de réclusion pour « concours à une association mafieuse ». Berlusconi, Premier ministre italien et en même temps l'objet de toute une série de procédures judiciaires, n'aura pas pu se réjouir longtemps de la sentence qui, la veille même, l'avait acquitté dans une affaire de corruption et déclaré les poursuites prescrites dans une autre.

Berlusconi a de l'argent et de bons avocats. Nonobstant le nombre impressionnant d'affaires de corruption auxquelles il est mêlé, ceux-ci se sont en général débrouillés pour les faire durer assez longtemps pour qu'il y ait prescription. C'est le cas pour la dernière affaire, remontant à plus de dix ans, dans laquelle il aurait acheté l'indulgence d'un juge pour la somme d'un demi-mil-

liard de lires (250 000 euros) sortie des caisses de la Fininvest, la société financière de Berlusconi.

Quant à son « ami fidèle », Dell'Utri, après sa condamnation le 11 décembre pour « concours à association mafieuse », il a annoncé son intention de faire appel et entonné le refrain habituel, selon lequel lui et son maître feraient l'objet d'une persécution

systématique par une « justice politisée », voire noyauté par « les communistes ». Et d'ajouter qu'il attend avec confiance que Berlusconi gagne les prochaines élections : ainsi, a-t-il dit, celui-ci pourra « réformer ce pays où l'on ne vit pas dans un climat normal ».

Tous ces gens-là ne trouvent pas « normal » que la justice puisse encore enquêter – et pourtant, avec quelle lenteur – sur les innombrables magouilles auxquelles s'est livré le magnat de l'audiovisuel Berlusconi pour constituer sa fortune avant de s'emparer du pouvoir. Quant à la Mafia, Dell'Utri a déclaré qu'il ne sait pas ce que c'est. C'est sans doute pourquoi ce politicien sicilien et son protecteur – ou protégé ? – Berlusconi ont pu sans s'en apercevoir s'entourer de tant d'hommes, et

d'argent, issus de la « pieuvre ». Et comme tous les mafieux notoires, ils ouvrent des yeux étonnés quand on parle de leurs liens avec cette « honorable société » qui règne sur les affaires et sur les hommes politiques, et pas seulement en Sicile.

Corrupteur de juges, bien vu de la Mafia, Berlusconi qui s'est acheté la télévision, la presse, et

finalement le poste de Premier ministre, s'étonne qu'il y ait encore des choses ou des juges qu'il n'ait pu acheter. Il crie alors à la liberté bafouée. Mais au fond, la liberté de cette affairiste véreux, ce n'est guère que l'image exacte de cette société capitaliste dont il est un des fleurons.

André FRY

PETITS ARRANGEMENTS ENTRE AMIS.



La révolte des ouvriers forestiers calabrais

Jeudi 9 décembre, c'est une véritable révolte qui a saisi les 11 000 ouvriers forestiers employés par l'État italien en Calabre.

En effet, ils apprenaient que dans le budget en cours de discussion au Parlement, le gouvernement se proposait de retirer purement et simplement les 160 millions d'euros prévus pour financer le paiement de leurs salaires en 2005. Berlusconi proposant d'inclure dans le même budget six milliards d'euros de réductions d'impôts en faveur des couches les plus favorisées, il lui faut trouver des ressources du côté des autres dépenses publiques...

Mais les ouvriers, qui gagnent tout au plus 1 000 euros par mois à entretenir un immense massif forestier, qui souvent font vivre avec cela toute une famille dans cette région pauvre en emplois, ne l'ont pas entendu de cette oreille. En quelques heures, c'est toute la Calabre qui s'est trouvée isolée du reste de l'Italie. Les routes et les autoroutes, les voies ferrées, les ferries assurant la liaison avec la Sicile, l'aéroport de Lamezia Terme, se sont trouvés bloqués par les forestiers en colère.

En haut lieu, ce blocage total de la Calabre a fait rapidement réfléchir. Une réunion gouvernementale spéciale a dû être convoquée. Elle s'est engagée à dégager les res-

sources nécessaires pour payer les salaires des forestiers dans les deux années à venir.

Les blocages retirés, les insultes n'ont pas manqué de la part des politiciens italiens ou de la presse, accusant les ouvriers forestiers d'être des « assistés », « percevant un salaire à ne rien faire » ou bien liés à la Mafia locale, parlant même de révolte « sanfediste » en référence à la chouannerie calabraise du 19^e siècle... Les polémiques ont repris entre partis gouvernementaux ne manquant pas l'occasion, pour la Ligue du Nord de dénoncer l'argent gaspillé à « assister le Sud », et pour l'Alliance Nationale (ex-néofascistes) de se présenter en défenseurs des couches populaires méridionales. Aucun en revanche n'a dénoncé l'assistentialisme scandaleux du gouvernement Berlusconi, dont ils font partie, à l'égard des couches privilégiées du pays.

Il reste que, avant de tenter de toucher de nouveau à leurs salaires, tous ceux-là se souviendront sans doute longtemps de la colère des forestiers de Calabre. Et cela est un enseignement pour tous les travailleurs victimes d'attaques du même genre, qu'elles proviennent du gouvernement ou du patronat.

A. F.

La « Réforme Moratti » contre l'école publique

La réforme Moratti, du nom de la ministre de l'Éducation du gouvernement Berlusconi, soulève depuis plusieurs mois le mécontentement des enseignants, comme celui des parents, et de bien des jeunes, mécontentement qui s'est exprimé par des journées de grève et de manifestations très suivies, comme celle du 15 novembre dernier.

Moratti n'a pas même cherché à masquer la couleur très réactionnaire de ses projets, affichant très ouvertement sa volonté de favoriser l'école privée. Son ministère de « ministère de l'Instruction publique » est devenu « ministère de l'Instruction » tout court. Elle a par ailleurs proposé d'accorder une prime aux parents envoyant leurs enfants dans les écoles privées, indépendamment de leurs revenus. Cette ministre, chrétienne, intégriste notoire, a proposé de rendre obligatoire l'enseignement de la religion catholique. Elle a proposé d'éliminer Darwin et la théorie de l'évolution de tous les programmes scolaires, du primaire au secondaire.

La réforme Moratti est une loi « cadre » qui fixe de grandes lignes pour l'école. Approuvée par le Parlement, elle se concrétise à travers divers décrets gouvernementaux qui sont en train

de transformer l'école secteur par secteur. Les derniers portant sur le second cycle et la réforme des lycées doivent paraître d'ici mars 2005.

Cette réforme, à laquelle le gouvernement précédent, de centre gauche, avait bien préparé le terrain, aggrave considérablement les inégalités dans l'accès aux connaissances. Il est question en effet de réduire considérablement le temps scolaire, et donc de faire disparaître des matières du tronc commun. Les enfants des classes populaires qui n'ont pas d'autres moyens de se cultiver que l'école n'auront donc plus les mêmes possibilités que ceux des milieux plus aisés. La ministre de « l'Instruction » a résumé ses projets en matière d'éducation par la formule des trois « I », Inglese (Anglais), Informatica, et Impresa (Entreprise). Le prétendu effort sur l'apprentissage de l'anglais est d'ailleurs une supercherie, car les heures d'anglais ont diminué. Mais la ministre a des recettes simples comme celle-ci : « Si à la cantine les enfants ne demandent pas à manger en anglais, privez les du repas, et vous verrez comme ils apprendront facilement ». Et pourquoi pas le martinet et la fessée ?

Il est question également d'abandonner des projets de lutte contre l'échec scolaire et d'intégration des enfants handi-

capés. L'école était obligatoire jusqu'à 15 ans, l'âge sera désormais avancé à 14 ans. Les jeunes seront aussi orientés plus tôt, dès 13 ans ils devront choisir entre la filière lycée « classique » ou une formation professionnelle comprenant très peu d'heures d'enseignement général. Enfin les liens entre école et entreprise seront renforcés.

Mais évidemment, les critiques portent aussi et surtout sur la diminution des moyens alloués à l'école, car le véritable but de cette réforme est d'abord de faire des économies aux dépens de l'éducation de la jeunesse. À la mi-novembre, un amendement de la nouvelle loi de finances a prévu une amputation supplémentaire de 2 % du budget alloué au personnel enseignant. Sur une période de trois ans, la réduction du nombre d'enseignants s'élèvera à 34 400. Enfin, la précarisation du personnel enseignant comme du personnel technique et administratif ne fait que se renforcer.

On comprend mieux pourquoi enseignants, parents et élèves sont très remontés contre la réforme Moratti. Espérons que ce mécontentement s'exprimera de nouveau avec force dans la rue et la fera reculer, elle et le gouvernement Berlusconi.

Aline RETESSE

• Paris

Les lycées professionnels menacés

À Paris, 27 lycées professionnels publics échappent encore à la politique de fermeture que les gouvernements successifs ont élaborée.

Dans d'autres établissements, lycées technologiques ou lycées des métiers, des sections professionnelles préparent également à des CAP, des BEP ou des bacs professionnels de multiples disciplines industrielles, commerciales ou bureautiques. Une partie des lycées professionnels parisiens sont gérés, sur le plan des crédits de fonctionnement, par la Ville de Paris. Ils accueillent souvent de petits effectifs de jeunes Parisiens issus de familles ouvrières, dans des locaux anciens, parfois peu pratiques mais bien situés dans des quartiers centraux.

Pour les milliers d'élèves concernés, ces petites structures sont souvent vécues comme une opportunité de rattrapage, dans un système scolaire où ils se sont sentis décalés, voire abandonnés. Mais cela coûte cher, aux yeux de l'administration, en personnel, professeurs, administratifs, personnel d'entretien et de direction, en fonctionnement, en chauffage, etc. Sans compter les locaux, souvent lornés par d'autres occupants potentiels et bons payeurs. Le mot est lâché : ces petites structures de 200 à 400 élèves ne seraient pas « rentables », comme si l'on pouvait mesurer en termes de retour sur investissement le présent et l'avenir de nombreux jeunes de la classe ouvrière !

À la rentrée de septembre 2004, un certain nombre de sections ont été fermées, sous prétexte de baisse des effectifs. Résultat, 800 élèves sont restés parfois plus d'un mois sans affectation, faute de places, tandis que de nombreuses classes, en particulier dans les sections qui préparent aux professions du tertiaire, sont surchargées. À présent, c'est la fermeture d'un certain nombre de ces établissements que le rectorat de Paris commence à mettre en œuvre, en prévoyant la possibilité de transférer certaines de leurs sections dans d'autres arrondissements parisiens ou même en banlieue.

V.L.

• Lycée professionnel Barrault (Paris 13^e)

Non à la fermeture !

A l'heure où le gouvernement parle de favoriser l'enseignement professionnel et d'offrir à tous les élèves des possibilités d'avoir des diplômes, la fermeture de quatre lycées professionnels (LP) de Paris est prévue dès la rentrée de septembre 2005. Pour les élèves qui viennent de commencer un BEP ou un bac professionnel il y a trois mois, cela veut dire qu'ils ne pourront pas finir leur diplôme dans leur lycée. Par exemple, on propose aux élèves du LP Barrault dans le 13^e arrondissement des places dans des LP de Gennevilliers, dans les Hauts-de-Seine, à une heure et demie en transports en commun, ou dans le 12^e arrondissement selon les filières. Le prétexte de ce transfert est de laisser les locaux à un autre LP, qui lui-même serait obligé de déménager car ses

locaux appartiennent à la municipalité qui veut les récupérer.

Hypocritement, l'Éducation nationale parle de transfert, mais dans les faits c'est bien de fermetures de lycées qu'il s'agit. Pour l'instant, on parle de quatre LP concernés mais, d'ici 2006, une quinzaine de LP dispensant pour la plupart des formations industrielles le seraient.

Un des prétextes avancés est que ces lycées sont trop petits – moins de 200 élèves – et donc « non rentables ». Pour les autorités, le seul argument est financier ! Pourtant, ce sont de meilleures conditions d'enseignement et plus d'encadrement pour les élèves. Mais ce n'est pas la logique du rectorat, au contraire. Et c'est en ajoutant avec le plus grand mépris que les diplômes ne sont pas éternels.

Mais nous ne sommes pas décidés à nous laisser faire. Jeudi 9 décembre, nous som-

mes allés à plus de 200, élèves de trois des LP concernés, parents d'élèves et professeurs, au rectorat de Paris, où toutes nos craintes ont été confirmées. Mardi 14 nous avons manifesté un peu plus nombreux devant le ministère. Et mercredi 15 décembre, nous étions au Conseil régional. Nous refusons que des sections et a fortiori des lycées soient fermés ; les élèves de Paris doivent pouvoir y suivre des formations professionnelles industrielles.

Correspondant local



• LP Arthur-Rimbaud – La Courneuve (Seine-Saint-Denis)

Vacataire rime avec galère

Au lycée professionnel Arthur-Rimbaud, à La Courneuve (Seine-Saint-Denis), deux enseignantes ont été embauchées en tant que vacataires, l'une en arts appliqués, l'autre en STMS (sciences et techniques médico-sociales), enseignements spécialisés pour lesquels les candidats sont rares.

Il a déjà fallu attendre courant octobre pour qu'elles soient nommées, alors que les postes étaient vacants depuis la rentrée et, comme elles ont une vacance de 200 heures d'enseignement, leur contrat prendra

fin courant janvier. À la 201^e heure de cours en effet, l'Éducation nationale est obligée de leur donner le statut de contractuel, un peu moins précaire que celui de vacataire. Or, toute à sa politique de restrictions budgétaires, l'Éducation nationale multiplie les emplois de vacataires pour ne pas avoir à embaucher, même sur une année scolaire complète.

Ce système conduit à des aberrations dans la nomination des enseignants. Dans le meilleur des cas, les élèves du lycée auront trois professeurs qui se

succéderont dans ces matières, tandis que les collègues seront affectés sur trois établissements différents ! Pour un établissement situé en ZEP, où le suivi des élèves est important, ce n'est pas la situation rêvée. Mais plus vraisemblablement, on risque de voir des classes sans professeurs un certain temps, voire le reste de l'année, tandis que les enseignantes seront au chômage.

À cela il faut ajouter que les matières qu'elles enseignent font l'objet d'un contrôle en cours de formation, c'est-à-dire

que les notes obtenues par les élèves comptent pour leur examen, BEP ou bac pro. Quant aux collègues, elles attendent leur paie depuis la rentrée, sans avoir reçu la moindre avance. On leur promet qu'elles toucheront quelque chose fin janvier... après la fin de leur contrat !

Le personnel du lycée, les élèves et leurs familles se mobilisent pour que ces enseignantes restent sur leur poste, avec un statut moins précaire.

Correspondant local

• Trésor Public

Les agents du service informatique refusent les suppressions de postes

Vendredi 10 décembre, les informaticiens du Trésor Public ont fait grève pour refuser le plan du ministère prévoyant d'externaliser une partie du secteur informatique, qui s'occupe de la mise sous pli et de l'envoi du courrier. Cette fonction occupe actuellement 327 personnes.

Environ la moitié des 32 centres informatiques de France étaient en grève, certains à 80 %, à l'appel de la CGT, de SUD et de la CFDT. Mais déjà, à Lyon, les collègues du centre

informatique avaient fait grève fin novembre pendant quatre jours, pour les mêmes raisons.

Depuis plusieurs années, la direction a décidé, sous prétexte de rentabilité, de réduire les « coûts humains et matériels » dans ces services, en centralisant les applications informatiques et en fermant des sites. On assiste aujourd'hui à une accélération de ce plan, avec la mise en place du « projet éditique ». Il s'agit de créer un atelier d'édition de masse, dans lequel travailleraient seulement 30 per-

sonnes sur un même site, au lieu des 327 réparties sur 32 sites. La direction annonce déjà que 10 à 15 % du travail serait donné à des prestataires extérieurs et que 110 postes seraient supprimés dès 2007. Les 110 agents toucheraient 36 mois de prime (la prime est entre 200 et 400 euros) et devraient retourner travailler dans les services administratifs – ce qui leur ferait perdre un tiers de leur salaire.

Les salariés en grève le 10 décembre réclamaient de la direction qu'elle s'engage à ce

que tous les agents menacés retrouvent un emploi dans l'informatique dans leur site d'origine.

La direction du Trésor Public veut réaliser de plus en plus d'économies, au détriment du public comme du personnel. Elle le montre déjà en fermant des trésoreries et en supprimant des centaines de postes. Une seule journée ne sera pas suffisante pour la faire plier, mais elle sait au moins que nous ne voulons pas de sa politique.

Correspondant local

• LU France – Château-Thierry (Aisne)

Les conditions de travail, c'est pas du gâteau

Les fêtes de fin d'année approchent et, comme chaque année, nous avons sorti toute la production de gâteaux pour la campagne dite « de Noël ». Cette année a été particulière car c'est la première fois que nous avons travaillé tous les samedis du mois d'octobre. Le travail du samedi a été introduit à l'usine par l'accord sur la loi des 35 heures, signé en 1999 par tous les syndicats excepté la CGT (quatre samedis étaient prévus et positionnés dans l'année au gré de la direction). En juin dernier l'accord avait été étendu et portait sur neuf samedis travaillés, et non plus quatre.

Les conditions de travail déjà dures sont devenues particulièrement pénibles avec le travail du samedi sur tout un mois, au point que le taux d'absentéisme est passé de 6,35 à 9,37 %, que les arrêts maladie sont en général plus longs et qu'on compte actuellement 44 travailleurs en maladie professionnelle. Quant aux accidents de travail, ils ont augmenté en conséquence, notamment au cours de ce mois d'octobre.

C'est en fait l'ensemble des conditions de travail qui se sont considérablement dégradées depuis plusieurs années. Ainsi, sur une chaîne d'emballage, chaque ouvrière met quatre biscuits dans les alvéo-

les au lieu de deux précédemment. Pour alimenter les chaînes, à l'atelier 5, il y avait deux personnes pour tracter les chariots, aujourd'hui il n'y en a plus qu'une seule.

Au début des années 1990, sur une chaîne de 12 mètres de long, il y avait encore deux serveurs pour mettre les différents composants de biscuits. On avait le temps de souffler entre deux aller-retour. Aujourd'hui ce n'est plus possible, parce qu'il n'y a plus qu'une seule personne. Et on pourrait ainsi multiplier les exemples. Tout est fait pour rentabiliser au maximum le temps passé à l'usine, et bien sûr au détriment de notre santé et de nos conditions de

travail qui sont devenues infectes.

LU appartient au groupe Danone, qui fait d'énormes profits. Si les actionnaires sont arrosés de dividendes, nous n'avons eu que 1,8 % d'augmentation de salaire en 2004. Pour 2005 ce sera sans doute identique, puisque la direction générale de LU France n'annonce pour janvier que 0,5 % d'augmentation. Conditions de travail de plus en plus épuisantes, salaires très insuffisants pour mener une existence correcte ont certainement été les causes qui ont fait qu'aux dernières élections professionnelles la CGT est redevenue le syndicat majoritaire, ainsi que le fait que celle-ci n'avait pas signé l'accord sur l'extension des samedis travaillés.

« Être mieux chaque jour » est le slogan publicitaire favori de Danone... à condition d'être à l'extérieur de ses usines !

Correspondant LO

• Assurances AXA – Paris 9^e

Des mesures pour les handicapés qui profitent aux patrons

Les entreprises de plus de 20 salariés doivent, selon la loi, employer 6 % de travailleurs handicapés. Sinon elles sont théoriquement contraintes de verser au fonds pour l'insertion des personnes handicapées (AGEFIPH) une contribution calculée à partir du nombre d'embauches non effectuées. Mais la même loi prévoit plusieurs possibilités d'exonération, dont la signature d'un accord d'entreprise comportant des « mesures en faveur des handicapés ».

Un accord de ce type a été signé en mars 2003 entre AXA France et la majorité des syndicats. Près de deux ans plus tard, le bilan est plutôt « en faveur » des patrons.

AXA s'était par exemple engagé à embaucher en moyenne quatre personnes handicapées par an, en contrat à durée indéterminée. C'est un chiffre ridicule comparé aux dizaines de milliers d'employés du groupe, mais en plus AXA a été plutôt lent à la détente. La première année il n'y a eu que deux embauches, dont une sur le site Tivoli, dans le quartier Saint-Lazare (à Paris 9^e), qui n'a

été obtenue qu'à trois jours de la fin du CDD du collègue concerné et après intervention de tous les syndicats.

AXA devait aussi faire fonctionner un service de soutien interne, financé par « la contribution qui serait due à l'AGEFIPH en l'absence d'accord ». Cette « Mission Handicap » a effectivement financé des aides diverses et des aménagements de postes pour les salariés handicapés (fauteuil ergonomique, clavier spécial pour mal-voyant, etc.). Mais AXA a aussi trouvé le moyen de faire grâce à cela des économies non négligeables. Ainsi le site

Tivoli, qu'AXA occupe depuis deux ans, pose des problèmes d'accessibilité pour l'ensemble du personnel et aussi pour les clients, et il faudrait y faire des travaux. Eh bien, AXA envisage tout bonnement de les faire prendre en charge par la « Mission Handicap ». Autre exemple : quand des employés se sont plaints que certains sols étaient très glissants les jours de pluie, la direction a admis qu'un traitement antidérapant s'imposait... et a annoncé qu'il serait pris sur le budget de la « Mission Handicap ». Et pourquoi pas lui faire payer aussi le ménage des bureaux, la poussière étant aussi un facteur aggravant de certains handicaps ?

Voilà comment certains patrons détournent la loi sur l'embauche de personnes handicapées.

Correspondant LO

• Nettoyage Abilis – Jarrie (Région grenobloise)

Droit au respect pour tous ! Halte au racisme !



Un travailleur d'origine africaine, employé de la société de nettoyage Abilis, travaillant pour l'usine Cézus à Jarrie, a été injurié et frappé à la tête avec un casque de chantier. Il a porté plainte contre son agresseur. Fils du patron d'un sous-traitant de l'usine, celui-ci a dû quitter l'entreprise sur-le-champ, renvoyé par la direction de Cézus.

Devant l'émotion suscitée par cette agression à caractère raciste, la CGT du nettoyage, soutenue par la CGT de Cézus, a appelé à un rassemblement de protestation devant l'entrée de l'usine vendredi 10 décembre. Les salariés d'Abilis de Cézus ont débrayé une heure pour s'y rendre.

Ce vendredi-là, une trentaine de travailleurs se sont rassemblés devant Cézus, la majorité travaillant dans la société de nettoyage ONET sur les sites d'Arkéma (ex-Atochem), de Rhodia ou de Schneider. Plusieurs travailleurs ont raconté leurs difficultés quotidiennes, se plaignant du manque de respect dont ils étaient victimes.

C'est le cas tout particulièrement dans les entreprises du nettoyage, qui emploient une main-d'œuvre importante d'origine immigrée et une majorité de femmes qui, elles, subissent souvent une double discrimination à caractère sexiste et raciste.

Ainsi, une employée travaillant dans les locaux de la cité Dode, c'est-à-dire dans ceux de l'inspection du travail, de la DDASS, de l'inspection d'académie, racontait qu'elle subissait depuis trois ans les vexations racistes d'une chef d'équipe qui va jusqu'à refuser de lui fournir des produits de nettoyage. Si bien que cette salariée, par peur de se voir reprocher de mal faire son travail, va les acheter à Carrefour avec sa paie ! Dernièrement, la chef d'équipe lui a même craché à la figure...

L'inspecteur du travail contacté a envoyé un courrier au patron il y a un mois et

demi. Mais depuis, aucune suite n'a été donnée par l'employeur ONET. Insultée, à bout de nerfs, l'employée a fini par faire des malaises et a dû s'arrêter en maladie. Elle était présente au rassemblement pour afficher sa solidarité avec le travailleur agressé, réclamant justice, pour elle comme pour tous les autres, avec beaucoup de dignité.

Des délégués CGT du nettoyage racontaient quant à eux comment l'entreprise Schneider les empêchait d'entrer sur les chantiers pour faire leur travail syndical, malgré les courriers répétés de l'inspection du travail. Ils exprimaient leur lassitude, leur désarroi devant le fait que la loi n'est pas appliquée et citaient encore un exemple de racisme. Ainsi ce fax intercepté, émis par un responsable de Schneider, dont la lecture se passe de commentaire : « J'ai peut-être l'odorat développé, mais la personne qui vient faire le ménage dans les bureaux du 1^{er} dégage une odeur "très forte". Est-ce dû à son alimentation ? Paraît-il que certaine nourriture nord-africaine occasionne ce genre d'odeur, ou est-ce par manque d'hygiène ? Dans les deux cas, peux-tu intervenir auprès de notre prestataire ? »

Le rassemblement des travailleurs du nettoyage a permis de témoigner devant un journaliste du *Dauphiné Libéré* ainsi que sur M6, qui a fait le soir même un reportage de quelques minutes. Ces travailleurs se réuniront prochainement pour décider des suites à donner aux actions en cours contre les faits de racisme.

Mais surtout ils exigent d'une part le droit au respect dans leur travail, et d'autre part que ces faits ne restent pas impunis et traités comme de simples incidents. Ils savent que banaliser ces attitudes ne peut que diviser les salariés entre eux et ainsi les affaiblir face à leurs patrons.

Correspondant LO

• Alstom-Chantiers de l'Atlantique (Saint-Nazaire)

Le patron met en scène ses attaques

Après les cinq années du boom de la construction de paquebots de croisière qui se sont achevées avec la livraison du *Queen-Mary II* fin 2003, la charge de travail s'est considérablement amoindrie aux Chantiers de l'Atlantique.

Les premiers à en faire les frais ont été les travailleurs intérimaires ou en fixe des entreprises sous-traitantes. De 8 000 présents sur le site il y a un an, ils ne sont plus qu'environ 3 000 aujourd'hui. Le taux de chômage de la région est largement repassé au-dessus de la moyenne nationale.

Quant au nombre de travailleurs embauchés directement par Alstom, il est passé de 5 000 il y a deux ans à moins de 4 000 aujourd'hui, et le chiffre de 2 500 est envisagé pour la fin 2005. Tout cela sans même avoir besoin de recourir à un « plan social ».

Le double miracle de l'amiante

Pendant des dizaines d'années, la direction des Chantiers a sacrifié au profit la santé des travailleurs, exposés massivement au poison de l'amiante. Mais face au scandale grandissant, l'amiante a été interdit en 1997, et en 2000 un fonds d'indemnisation finançant les départs anticipés des travail-

leurs exposés a été créé.

Tant que la production battait son plein, les Chantiers ont tout fait pour que l'exposition à l'amiante des travailleurs ne soit pas reconnue. Il y a quatre ans, la date finale d'exposition retenue par le gouvernement était 1982. Cette décision avait donné lieu à plusieurs débrayages et la colère des salariés exposés était grande, tant il était notoirement connu que l'amiante avait été largement utilisé aux Chantiers jusqu'à la fin des années 1990.

Mais cette année, la direction a vu dans les départs anticipés des travailleurs exposés à l'amiante une possibilité rapide et gratuite de se débarrasser au plus vite d'un grand nombre de salariés, anciens dans l'entreprise et mieux rémunérés que les jeunes embauchés. Avec l'appui du gouvernement, elle a brutalement reconnu l'exposition à l'amiante jusqu'en 1996. Avec cette mesure, largement justifiée pour les salariés exposés, la direction des Chantiers a déjà supprimé près de 1 000

emplois en fixe, puisqu'il n'y a aucune embauche en contrepartie, quasiment sans déboursier un centime.

Le show du PDG

C'est dans ce climat que Boissier, le PDG, a choisi de présenter en grande pompe à l'ensemble du personnel son nouveau plan d'entreprise. En fait de nouveau plan, nous avons eu droit à un remake du plan que ce même PDG avait fait lors de son arrivée en 1997, lorsqu'il avait annoncé que les Chantiers devaient gagner 30 % de productivité en trois ans pour continuer à exister. Objectif qui a été atteint et largement dépassé par la suite.

C'est dans un décor digne d'un meeting de campagne de l'UMP que les cadres d'abord, puis l'ensemble du personnel par groupe de 900 ensuite, ont eu droit au show de la direction.

Et c'est sur une musique tonitruante que nous avons eu droit à la projection d'un vidéoclip sur les dernières années des Chantiers de l'Atlantique. Après cette projection, le PDG nous a expliqué que les Chantiers risquaient de perdre de l'argent au cours des deux prochaines années (pas un mot

bien sûr sur les dernières années, extrêmement profitables) et que le pire était à craindre... Avec la conviction d'un arracheur de dents payé à la tâche, il a tenté de nous expliquer que nous n'avions d'autre choix que de baisser les coûts des navires de 15 % en trois mois. Pour l'occasion, il a sorti quelques slogans chocs du type « À chacun de fournir une heure de plus de travail effectif chaque jour » ou « À chacun de redevenir n° 1 ». Mais derrière les slogans, Boissier a clairement brandi le bâton. Menaces sur les salaires d'abord, puisqu'il présente les coûts salariaux des Chantiers comme un obstacle à la prise de commande. Il a annoncé d'ailleurs à l'ensemble des salariés que, pour « contourner l'obstacle », il décidait dès à présent de faire construire des parties importantes des navires assemblés à Saint-Nazaire dans un chantier naval d'un pays de l'Est et qu'il ouvrait une succursale d'achat en Chine, pour s'approvisionner au moindre coût. En fait, ces pratiques sont déjà courantes depuis des années, la seule nouveauté réside cette fois dans son annonce publique.

conditions de travail, pressions sur les cadences ensuite, puisque Boissier affirme que les salariés des Chantiers de l'Atlantique ne produisent que durant 45 % de leur journée de travail. Magnanime, il concède que la partie non productive de la journée est consacrée aux pauses légales, aux pannes de machines ou d'installation, aux défauts d'approvisionnement ou autres problèmes d'organisation du travail, mais il estime que chaque salarié pourrait travailler effectivement une heure de plus chaque jour, sans changer, ou presque, la durée du temps de travail. Menaces de sanctions, enfin.

À côté de ces menaces non voilées, le PDG a tenté d'emporter l'adhésion d'une partie au moins des salariés en annonçant la fin du gel des salaires.

Il en a été pour ses frais puisque la fin de ses meetings a été accueillie par un froid glacial, que le premier rang des hauts cadres assistés de haut-parleurs a tenté de briser par quelques petits applaudissements que personne n'a repris.

Menaces sur le temps et les

Correspondant LO

• Transports en commun – Saint-Nazaire

Une victoire des travailleurs

Lundi 13 décembre, les conducteurs de la STRAN et de la STRVN ont décidé la fin de leur grève. Il était visible qu'ils étaient fiers d'avoir tenu, tous unis, pendant quatre semaines de grève, face à l'arrogance et au mépris du maire (de gauche) de Saint-Nazaire.

« On n'a peut-être pas obtenu tout ce que l'on revendiquait, mais pour nous, dans la boîte, cela ne sera jamais plus comme avant. Nous sommes un groupe maintenant. De ce point de vue aussi, les patrons ont perdu beaucoup. »

Voilà ce que l'on pouvait entendre à l'annonce de la fin de la grève devant le tribunal de Saint-Nazaire, où 13 grévistes (sur 100) avaient été assignés en référé par le maire, qui avait ensuite dû retirer sa plainte.

Au bout de quatre semaines de grève totale (dirigée par la CGT), la revendication de l'alignement des salaires des

conducteurs de la STRVN sur ceux de la STRAN (cf. article LO n° 1896) n'est toujours pas satisfaite. Cependant une garantie signée par le maire (qui la refusait jusqu'alors) de renégocier avec les syndicats, dans un délai de trois mois, les conditions de rémunération des conducteurs de la STRVN, est apparue comme une victoire.

D'autant plus que dès maintenant les conducteurs de la STRVN obtiennent en moyenne 90 euros de plus par mois, soit une augmentation de 7,30 %. De plus, les primes de nuit seront doublées, les temps d'attente (jusqu'à maintenant non payés) vont l'être.

Quant aux travailleurs de la STRAN, solidaires avec leurs camarades de la STRVN, ils ont obtenu une augmentation des revenus qui équivaut à 6 %, ainsi que la revalorisation de leur coefficient, qui ne s'était

pas faite depuis vingt ans ! Et en plus, l'embauche d'un vérificateur, réclamée depuis des années, pour aider les conducteurs pendant les trajets.

Par ailleurs, les conducteurs des véhicules PMR (personnes à mobilité réduite), au nombre de quatre, qui transportent des handicapés, voient leurs salaires augmenter de plus de 175 euros par mois !

Sur 21 jours de grève, neuf seront payés. Il reste à la charge des grévistes douze jours répartis sur quatre mois. La solidarité financière qui s'est manifestée tout au long du conflit, tant des salariés dans les entreprises que des usagers qui comprenaient leurs revendications, malgré la gêne que cela occasionnait, va payer en partie ces jours de grève.

C'est pourquoi, si rien n'est réglé sur le fond (l'alignement des salaires), les conducteurs ont le sentiment d'avoir rem-



porté une victoire sur le maire de Saint-Nazaire (ex-chevènementiste s'appretant à revenir au PS), qui pendant quatre semaines a voulu se comporter comme un patron de choc. Avec cette lutte, ils ont appris à se connaître, à vivre ensemble, à s'épauler, à s'organiser nuit et jour pour l'occupation et le blocage total des bus au dépôt

et pour populariser leur grève en s'adressant activement aux travailleurs des entreprises et à l'ensemble de la population de la région. Ils ont rencontré la solidarité du monde du travail et des usagers. Une victoire sans doute encore incomplète, mais une vraie victoire morale !

Correspondant local

• Cegetel – Lyon-Bron

Grève victorieuse contre les licenciements

La grève des techniciens de Cegetel (téléphone fixe et Internet) à Bron, près de Lyon, a débuté le 2 décembre, contre un plan social de 153 suppressions d'emplois, dont une centaine de licenciements (voir LO n° 1897). Elle s'est poursuivie jusqu'au vendredi matin 10 décembre.

Les grévistes se sont trouvés renforcés par tous les salariés du groupe, nombreux à participer à la journée nationale d'action du mardi 7 décembre qui a vu la participation, en moyenne, de près de 75 % du personnel, avec des pointes à 90 % comme au centre d'appels SFR de Lyon.

Prévue avant le début de la grève, cette journée avait pour objectifs l'emploi, la défense de la mutuelle et les salaires. Ce jour-là, les salariés de SFR-Lyon sont venus rejoindre les grévistes de Bron avec un bus spécialement affrété, et ceux du site de



Villeurbanne les ont rejoints en voiture.

Des familles de grévistes avaient amélioré l'ordinaire en accueillant tout le monde avec un repas. Malgré le froid, le climat était chaud, et ce d'autant plus que les grévistes ont appris que la journée d'action était très bien suivie dans toute la France et qu'une manifestation avait eu lieu à Paris.

Le lendemain, malgré la fatigue et toujours le froid, le moral était au beau fixe. Les délégués syndicaux centraux étaient descendus à Bron, tant et si bien que, le jeudi 9 décembre, la direction ouvrait les négociations à Paris. Elles ont duré toute la journée. Les grévistes ont été informés par téléphone de l'évolution de ces négociations. Finalement, en

fin d'après-midi, ils ont eu confirmation que la direction annonçait zéro licenciement, zéro mutation d'office et zéro reclassement, ainsi que la suspension de l'attaque contre la mutuelle. Elle ne lâchait rien sur les salaires, mais elle acceptait de revenir à des discussions salariales au niveau du groupe, plutôt que par établissement. Quant aux heures de grève, elles

sont intégralement payées.

La direction n'écrit pas que le plan social est retiré. Mais vu ce qu'il en reste, tout le monde a vécu cela comme une victoire. Et les grévistes ont tenu à montrer à la direction qu'ils restaient vigilants, en décidant de ne reprendre le travail que le lendemain matin vendredi, après la publication du communiqué direction-syndicats sur l'intranet du groupe Cegetel-SFR.

Pour presque tous les techniciens, c'était la première grève de leur vie. Ils ont été présents sur place en permanence. Ils ont tenu une assemblée générale quotidienne. Ils ont tenu à ce que l'unité des grévistes et l'unité syndicale soient réelles jusqu'au bout. Les grévistes de Bron ont montré à tous ceux qui ont suivi leur grève comment se faire respecter par un patron. C'est un bon gage pour l'avenir.

Correspondant local

• Michelin (Cholet)

Une grève contre les cadences et pour la dignité

Chez Michelin à Cholet, le mercredi 1^{er} décembre, la perte de salaire sur l'intéressement de trois salariés par équipe a déclenché la grève sur la ligne de finition des pneus 4x4 et camionnettes.

Cette grève qui a touché une quarantaine de salariés travaillant en quatre équipes, sept jours sur sept en alternance, s'est terminée le mardi 7 décembre au matin. En avril 2004, quelques salariés avaient déjà débrayé en déclarant qu'ils n'accepteraient pas une baisse de salaire suite à la révision des normes de production. Les finisseurs s'étaient donc donné rendez-vous fin novembre.

Chez Michelin, une partie du salaire est liée directement au rendement, c'est-à-dire à la quantité produite individuellement sur chaque machine. Les chronos définissent les normes et la production individuelle normale est l'allure 100. L'intéressement payé à « l'allure 100 » est amputé pour celui qui produit en dessous et se trouve ainsi immédiatement sanctionné sur son salaire.

Mais « l'allure 100 » est sans cesse modifiée. Il suffit qu'une modification technique soit apportée sur la machine, permettant de gagner quelques secondes sur une opération, pour que les chronos revoient les normes et placent la barre plus haut. Cela se

traduit toujours par une hausse des cadences entraînant un peu plus le salarié dans un cycle infernal où, pour ne pas perdre trop d'argent, il est contraint de travailler plus, voire même de réduire ses temps de pause et de casse-croûte.

Une dizaine de salariés sur chacune des quatre équipes se sont donc mis en grève et l'ont reconduite pendant six jours. Ils se sont adressés à l'ensemble des travailleurs de l'usine confrontés tour à tour aux mêmes problèmes en leur demandant de les rejoindre. Mais si la grève a été vue avec sympathie, elle est restée malgré tout très minoritaire et ne s'est pas étendue.

Les chiffres parlent pourtant d'eux-mêmes. En demandant 30

pneus de plus par équipe pour chacun des douze finisseurs, cela fait 360 pneus de plus par huit heures, 1 080 pneus par 24 heures, et Michelin ne débourse pas un centime, il diminue même les salaires

La direction a certes été gênée par la grève. Ce sont les pneus les plus chers de l'usine, la ligne produit le plus fort tonnage et il y a sans doute des commandes urgentes. Mais elle a aussi été gênée parce qu'elle sait que de tels conflits peuvent resurgir à tout moment dans les autres ateliers.

Les grévistes sont restés un petit nombre. Après trois jours de grève, la direction a proposé de geler la baisse éventuelle des

salaires pour deux mois, sous réserve d'une reprise du travail dans les dix minutes. Un recul symbolique, mais un recul quand même. Mais les grévistes ont continué, même s'ils savaient ne pas pouvoir obtenir plus et qu'une journée de grève en plus ou en moins ne changerait rien au rapport de force. Cela a été discuté en assemblée et les travailleurs ont choisi ainsi de dire non au patron.

Les grévistes, essentiellement des jeunes embauchés, ont repris le travail tous ensemble, heureux d'avoir fait cette grève, et se sont donné rendez-vous dans deux mois.

Correspondant LO

• Alstom Saint-Ouen

La fermeture

Areva vient d'annoncer pour la France un millier de suppressions d'emplois, sur les 5 300 de la branche T et D d'Alstom (transport et distribution d'énergie) qu'elle a rachetée il y a un an. Le site de Saint-Ouen, aux portes de Paris, une usine qui existe depuis 1920, devrait disparaître.

Depuis dix ans, trois plans sociaux se sont succédé rien qu'à Saint-Ouen, faisant chuter les effectifs de 800 à moins de 300. Les deux derniers plans ont

donné lieu à de multiples actions des salariés, et tout licenciement sec a été évité par le biais de mesures d'âge et de départs volontaires. L'annonce de la fermeture intervient alors que le dernier plan n'est pas encore terminé !

Pourtant, la direction n'avait pas été avare de baratin pour faire passer son plan. Elle promettait des investissements lourds, pour « pérenniser l'entreprise ». Areva, ce géant du nucléaire, avait été prié par Sar-

kozy de reprendre cette branche d'Alstom pour la sauver. On voit le résultat : un an après, ils bazardent un emploi sur cinq, un millier en France plus 500 externalisations, et sans doute d'autres en Europe.

Ce n'est pas que la branche aille si mal. Ils considèrent simplement que la rentabilité n'est pas suffisante : Areva prétend ne faire « que » 2 % et en voudrait 8 comme ses concurrents.

C'est bien ce qui révolte les salariés. Depuis l'annonce de la

fermeture il y a eu deux débrayages en huit jours. Tout le monde a dit ce qu'il avait sur le cœur, traitant le directeur de menteur, lui qui depuis deux ans faisait du cinéma sur les efforts, la qualité, les délais à tenir... Il avait même fait signer par ses directeurs une pétition intitulée « Mobilisons-nous », des directeurs qui ont déjà quitté le navire !

Depuis l'annonce, la production est quasi arrêtée, tout le monde discute. Depuis les der-

niers plans, les salariés ont appris à se connaître, des ateliers aux bureaux, à être solidaires et à réagir ensemble. C'est ce qui inquiète la direction, d'ailleurs, qui a préféré tenir le Comité d'entreprise en dehors de l'usine. Des dizaines de policiers sont venus, mais les délégués ont refusé de siéger dans ces conditions.

Cet état d'esprit des travailleurs est effectivement le meilleur gage pour la suite.

Correspondant LO

• Renault-SOVAB – Batilly (Meurthe-et-Moselle)

Plan d'embauche ou campagne de pub ?

« 100 embauches à la Sovab », « Hausse considérable des effectifs » : la presse régionale de Lorraine se fait le relais de la campagne de publicité des constructeurs automobiles qui prétendent créer des emplois. La réalité est bien différente.

À l'usine Renault Sovab de Batilly, qui produit les utilitaires Master et Mascott, nous sommes actuellement 2 557 salariés en CDI. Contrairement aux affirmations de la presse, cela fait plusieurs années que les effectifs en CDI baissent : 237

de moins aujourd'hui qu'en 2001.

Les effectifs diminuent parce que, même si cela ne fait pas les gros titres de la presse, chaque mois deux, trois, quatre voire cinq travailleurs démissionnent et autant sont licenciés. Ainsi, au Montage, un travailleur vient encore d'être licencié, malgré le débrayage d'une quarantaine de ses camarades de travail. Le lendemain de son retour de maladie professionnelle, il avait été sanctionné d'une mise à pied conservatoire car il refusait le nouveau poste que la direction lui avait concocté. Un

poste qu'elle savait inacceptable pour lui.

C'est comme cela qu'en trois ans nous nous retrouvons près de 250 travailleurs en moins en CDI.

Par contre, après une légère décreue, c'est l'intérim qui est reparti à la hausse. En début d'année, la direction avait été condamnée par les tribunaux pour recours abusif au travail intérimaire. Plusieurs dizaines d'intérimaires étaient même parvenus à se faire intégrer en CDI, grâce aux procès initiés avec l'aide de la CGT. Mais cela n'a pas empêché la direction de récidiver : aujourd'hui, 700 intérimaires travaillent dans l'usine, qui ne fonctionnerait pas sans eux.

Des travailleurs qui viennent à l'usine sont parfois flashés par les nouveaux radars automati-



Les travailleurs de la SOVAB lors d'un précédent mouvement.

ques installés sur l'autoroute ; la direction, elle, peut faire tous les excès d'intérimaires possibles, aucun radar ne vient la contrôler. Au contraire même, relayée par des médias complaisants, elle vient donc d'annoncer l'embauche de 17 intérimaires, dans le cadre d'un plan de 100 embauches.

Mais toute cette publicité ne trompe pas grand monde, dans une région où des milliers de jeunes, et de moins jeunes, passent alternativement des chaînes de montage du Master Renault, à Batilly, à celles des usines PSA de Metz ou de Trémery.

Correspondant LO

• Papeteries La Couronne Saint-Quentin (Aisne)

Le miroir aux alouettes des embauches contre subventions

L'usine La Couronne, à Saint-Quentin dans l'Aisne, a reçu en 2003 des subventions des collectivités publiques pour le regroupement de deux sites et le déménagement dans des locaux plus vastes. L'usine, qui fabrique des enveloppes, appartient à un groupe espagnol et dépend d'un holding De Média. Bien évidemment, pour justifier les aides, il y avait de la part de la direction l'engagement d'embaucher 65 personnes. Pour peser sur la décision, la direction n'avait pas manqué de suggérer qu'elle pourrait s'installer en Europe de l'Est.

Question embauches, pour l'instant le solde est négatif. Il y a quatre ans, suite à la création d'une équipe de week-end et, dans une moindre mesure, du fait de la mise en place des 35 heures, les travailleurs étaient plus de 150. D'après l'engagement pris par la direction à l'issue du déménagement, ils auraient dû être 250, compte tenu des effectifs de l'entrepôt de Roye, dans la Somme et des embauches promises. En réalité, les effectifs n'ont cessé de diminuer. La fermeture de ce dernier entrepôt, situé à quelques dizaines de kilomètres, a imposé au personnel soit de faire la route, trajet que la direction a accepté de payer pendant un an, soit de démissionner. De fait, une quinzaine d'entre eux sont partis. D'autre part, un certain nombre d'autres atteignent

l'âge de la retraite et ne sont pas remplacés.

À cela s'ajoute le fait que la direction essaie de se débarrasser de certains travailleurs, atteints de maladies telles que des tendinites, largement liées au travail qu'ils ont fourni depuis des années dans l'entreprise. L'usine tourne malgré le manque d'effectif, car la direction fait pression sur les salariés pour qu'ils fassent chacun le travail de deux personnes, ce qui lui permet de diminuer le nombre de postes. Elle utilise des intérimaires lorsqu'elle ne peut pas faire autrement. Mais elle promet des embauches pour le deuxième semestre de 2005 !

Comme on le voit, les collectivités publiques ne sont pas trop regardantes sur les aides qu'elles distribuent. Le groupe auquel appartient La Couronne apprécie ce genre d'aides. En Charente, il a touché des aides des collectivités publiques pour la mise aux normes d'une de ses usines. Et l'usine Deforges EDEP, une de ses filiales de 153 personnes, est en train de fermer ! Comment les politiciens, de droite ou de gauche, peuvent-ils oser dire que les subventions versées au patronat favorisent l'emploi ?

Si cela ne s'appelle pas de l'assistanat et du gaspillage de l'argent public, qu'est ce que c'est ?

Correspondant local

• Usine chimique de Pont-de-Claix (Isère)

Toujours plus de travail, cela ne peut pas continuer

Dans cette usine ex-Rhône-Poulenc qui a été divisée en sept sociétés appartenant à cinq groupes différents, des services comme la sécurité, l'environnement, le gardiennage, la maintenance, les laboratoires... ont été regroupés dans le GIE Spiral, une société de services, dont les autres sociétés de l'usine sont les actionnaires. Et depuis la création de Spiral en juillet 2000, le refrain est toujours le même. La direction serine : nous sommes trop chers, il faut faire des économies, sinon nos partenaires (traduire les actionnaires) pourraient faire effectuer le travail ailleurs.

Des économies ont été faites sur le dos des salariés. Les effectifs sont passés de 320 à 260. Les services sont en perpétuelle réorganisation. Et toujours il y reste moins de personnes.

Ainsi, au Laboratoire, pour la direction il faut que l'heure d'analyse facturée soit moins élevée. En 2004 elle a commencé à mettre en place un nouveau plan de réorganisation, en regroupant certains laboratoires, les départs du service devant être en partie compensés par des embauches.

Aujourd'hui, les déménagements de laboratoires sont partiellement effectués et nous nous retrouvons avec des surfa-

ces de travail surchargées d'appareils, sans place disponible, ce qui dégrade fortement les conditions de travail. Quant aux effectifs, si les départs ont bien eu lieu dans la première partie de 2004, les embauches étaient toujours promises... pour plus tard.

Alors, pour protester contre cette situation, les laborantins ont décidé de débrayer quatre heures le lundi 22 novembre. À l'annonce de ce débrayage, la direction a débloqué deux embauches pour le 1^{er} décembre. Le débrayage a été bien suivi, ainsi qu'un autre le vendredi 26 novembre

dans le cadre d'une journée nationale d'action.

Au 1^{er} décembre, une embauche a bien eu lieu. La deuxième a été proposée à un intérimaire présent dans le service depuis six mois, mais celui-ci l'a refusée en raison du faible salaire proposé : 1 000 euros net par mois, primes comprises, c'est-à-dire à peine plus que le smic.

Face à cette situation, les laborantins ont à nouveau débrayé mardi 14 décembre pour exprimer leur ras-le-bol. Un début de réponse qu'il faudra certainement poursuivre pour se faire entendre.

Correspondant LO

Quand La Poste fait la morale...

Un guichetier de La Poste de Saint-Brieuc a reçu un blâme pour avoir prêté, sur son CCP, 20 euros à un RMIste pour lui permettre d'attendre le versement du mois suivant.

Les raisons avancées par la direction pour justifier le blâme relèvent de la bêtise et du cynisme. Il n'aurait pas dû faire cette opération au guichet, car c'est « un acte individuel dans un cadre professionnel ». Ce serait « une atteinte

aux règles déontologiques et de gestion en matière de réalisation financière ». Et enfin il aurait tenu « des propos injurieux à l'encontre de son chef d'établissement ».

Il y a effectivement de quoi se mettre en colère, à entendre de telles inepties face à un simple geste de générosité. Mais il y en a qui, à la place du cœur, ont un règlement intérieur.

C.D.

• L'adhésion de la Turquie

À bas les frontières entre les peuples !

Le 17 décembre, le Conseil européen devait décider si oui ou non des négociations en vue de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne pourraient s'ouvrir. Il ne s'agit que de la possibilité de commencer à discuter, l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne n'étant pas envisagée, dans le meilleur des cas, avant une dizaine d'années ! Mais, depuis des semaines déjà, se déchainent les réactions hostiles, de l'extrême droite à une partie du PS.

Un certain nombre de politiciens, de De Villiers en passant par Bayrou jusqu'à Badinter, ancien ministre de la Justice socialiste, se relaient pour avancer des arguments hypocrites et démagogiques. Certains opposent le fait que la Turquie ne serait pas européenne, mais ne sont par ailleurs en rien choqués par le fait que la Guyane française, située sur le continent américain, ou la Réunion au cœur de l'océan Indien, fassent partie de l'Union européenne. D'autres avancent le « fossé religieux » qui existerait entre l'Europe « chrétienne » et ce pays à majorité musulmane. D'autres encore opposent le non-respect des droits de l'Homme, et en particulier la non-reconnaissance du génocide arménien de 1915. Est agité également le spectre de l'afflux possible de la main-d'œuvre turque.

Cet assaut d'objections vise évidemment à plaire à un électoral réactionnaire, voire xénophobe et raciste, et à faire croire aux travailleurs français que l'entrée de la Turquie, avec ses 70 millions d'habitants qui ne disposent que d'un revenu égal à 25 % de celui de l'Union européenne, représenterait un danger pour eux.

En fait, une union douanière unit déjà la Turquie avec l'Union européenne depuis le 1^{er} janvier 1996, ce qui signifie que les taxes douanières limitant l'entrée des marchandises européennes sur le territoire turc, et réciproquement, ont été abolies. Et cela est très favorable aux capitalistes européens, et aux capitalistes français en particulier. En 2004, d'après le *Figaro entreprises* du 13 décembre, les Turcs ont acheté 700 000 voitures, contre 500 000 l'année dernière. AXA qui réalise une grande part de son activité avec l'assurance automobile, table sur une progression record de 35 à 40 % en 2004. « Notre chiffre d'affaires devrait dépasser 400 millions d'euros, contre 320 millions l'année dernière », illustre Jean-



Les travailleurs d'Europe n'ont rien à redouter des travailleurs turcs, bien au contraire.

Raymond Abat, directeur général de la région Méditerranée chez le numéro un mondial de l'assurance. BNP Paribas vient d'acquérir 50 % de la dixième banque privée, Turk Ekonomi Bankasi (TEB). Globalement, le commerce extérieur turc est largement déficitaire vis-à-vis de l'Union européenne, qui exporte donc beaucoup plus de marchandises en Turquie que celle-ci n'exporte vers l'Union.

Depuis neuf ans, avec la libre circulation des capitaux et des marchandises entre les 15, puis les 25 pays de l'Union et la Turquie, les capitalistes euro-

péens ont obtenu ce qu'ils voulaient. Les bourgeois turcs ont estimé aussi qu'ils y trouvaient leur compte, mais pas de manière équitable. En voulant devenir membres à part entière de l'Union européenne, les dirigeants turcs aimeraient bien obtenir des contreparties politiques et, entre autres, avoir leur mot à dire dans les organismes européens de décision, le Parlement européen et la Commission européenne. Et c'est cela que les capitalistes européens ne sont pas pressés de concéder, réticents du fait du poids politique que pourrait alors avoir la

Turquie. Les règles en vigueur jusqu'à présent dans l'Union européenne impliqueraient de reconnaître à ce pays de 70 millions d'habitants (et qui en aura plus de 90 millions dans vingt ans) plus de députés au Parlement européen que la France, l'Italie ou la Grande-Bretagne. Les pays riches de l'Europe des 15, dont la France, l'Angleterre, l'Allemagne ou l'Italie, voudraient bien changer ces règles, ou bien en retarder l'application, comme ils l'ont fait pour restreindre les droits des ressortissants des dix pays nouvellement intégrés de s'installer et de

travailler n'importe où dans l'Union européenne. Les tractations promettent d'être longues et difficiles.

Voilà quelles réticences réelles et moins avouables se cachent derrière les reproches faits au régime turc par les dirigeants européens. Il n'est pas dans l'intérêt des travailleurs en France, en Allemagne, en Italie ou ailleurs, de reprendre cela à leur compte, et encore moins de se laisser influencer par le fatras d'arguments réactionnaires agités par les politiciens. Ils ne peuvent que se prononcer pour l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne. Les frontières ne protègent pas les travailleurs, bien au contraire. Bien sûr, l'intégration éventuelle de la Turquie se fera dans le contexte de l'Europe capitaliste, et dans les conditions imposées par les trusts les plus puissants du continent. Mais les travailleurs de l'actuelle Union européenne, et ceux de la Turquie avec eux, n'ont rien à y perdre. Ils ont même plutôt à y gagner ; en se trouvant regroupés dans la même entité, ce sont quelques obstacles entre eux qui tomberont. De l'extrémité orientale de la Turquie à l'Irlande et au Portugal, ce sont des dizaines de millions de travailleurs qui pourront comparer leurs salaires, leurs conditions de travail, tisser des liens et, espérons-le, au travers de leurs luttes, prendre de plus en plus conscience de leurs intérêts communs, du fait qu'ils font partie de la même classe sociale. Et tout ce qui abaisse les barrières élevées entre les peuples est positif. L'avenir est à la disparition des frontières, non seulement à l'intérieur d'une Europe aux contours arbitrairement et stupidement limités, mais à l'échelle internationale.

A.R.

Aline RETESSE

Et le génocide algérien ?

Parmi les arguments avancés par les politiciens français pour refuser ou reporter sine die l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne, revient la non-reconnaissance par le gouvernement turc du génocide arménien de 1915.

Du printemps 1915 à l'automne 1916, plus d'un

million d'Arméniens, soit les deux tiers de cette population, furent massacrés, et jamais l'État turc n'a reconnu sa responsabilité dans ce massacre.

Mais que le ministre des Affaires étrangères Michel Barnier appelle la Turquie à « faire son devoir de mémoire » et évoque la « demande » qu'il

fera « d'une reconnaissance de la tragédie », est pour le moins mal venu de la part de ce représentant de l'impérialisme français, responsable de massacres coloniaux qui ont fait des millions de morts, en Afrique, à Madagascar, en Indochine et en l'Algérie.

A.R.

Napoléon, un criminel contre les peuples des colonies

« Quand on parle de Napoléon, on n'évoque jamais sa décision de rétablir l'esclavagisme. Pourquoi ? » Cette question fut posée lors d'un journal télévisé de France 3 à l'historien Max Gallo, auteur d'une vie de Napoléon en quatre volumes. En guise de réponse, il commença par déclarer : « Non, jamais ? Vous exagérez. » Il ajouta ensuite : « Est-ce que c'est un crime contre l'humanité. Peut-être, je ne sais pas. »

Un collectif, regroupant des

Antillais, des Guyanais et des Réunionnais luttant contre les discriminations, a réagi en demandant aux pouvoirs publics une « sanction exemplaire » contre un homme « dont les multiples ouvrages historiques, qui montrent des recherches approfondies sur des sujets variés et une érudition générale, ne peuvent laisser croire à une méconnaissance, mais bien à la volonté de nier toute l'horreur d'un crime imprescriptible contre l'humanité. »

En 1802, Napoléon a voulu

rétablir l'esclavage que la Révolution française avait aboli huit ans plus tôt, et il envoya des armées qui perpétrèrent des massacres. Cependant, dans l'île de Saint-Domingue, qui englobe aujourd'hui Haïti et la République dominicaine, un soulèvement fut victorieux contre une expédition militaire forte de 22 000 hommes et l'esclavage ne put être rétabli. Nier ce crime de Napoléon parmi d'autres, c'est escamoter la lutte de ceux qui se sont battus

pour s'opposer à cette mesure barbare.

Ainsi Napoléon, massacreur dans les colonies, fait des ravages trois cents ans plus tard dans la tête d'un historien et écrivain connu, qui fut aussi député socialiste. C'est une insulte, non seulement pour les descendants des esclaves noirs, mais aussi pour tous ceux qui, aujourd'hui, se reconnaissent une filiation avec le combat des esclaves pour leur liberté.

J.S.